
Chronique

« Philosophie morale et politique »

Ouvrages reçus (2013-2014)

1. Ackerman (Bruce), *We the People, volume 3. The Civil Rights Revolution*, Cambridge Massachusetts-Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2014.

2. Ancori (Bernard), Mélenotte (George-Henri), Strauser (Joëlle) *et al.* (éd.), *Qui sommes-nous aujourd'hui ? Figures du sujet*, Berne, Peter Lang, 2013.

3. Andrieu (Bernard), *Éthique du sport*, Lausanne, L'Âge d'homme, « Être et devenir », 2013.

4. Andrieu (Bernard), Morlot (Jacqueline) et Richard (Guillaume) (dir.), *L'Expérience corporelle. V^e biennale de l'AFRAPS (28-29 juin 2012)*, Clapiers, Éditions AFRAPS, 2013.

5. Audier (Serge), *Le Socialisme libéral* (nouvelle édition), Paris, La Découverte, « Repères/Économie », n° 466, 2014.

6. Ballet (Jérôme), Bazin (Damien), Dubois (Jean-Luc) *et al.*, *Freedom, Responsibility and Economics of the Person*, Abingdom-New York, Routledge, « Routledge Frontiers of Political Economy », 2014.

7. Barbin (Adeline), *André Gorz. Travail, économie et liberté*, Paris, Scérén [CNDP-CRDP], « Philosophie en cours », 2013.

8. Baudart (Anne), *Qu'est-ce que la sagesse ?*, Paris, Vrin, « Chemins philosophiques », 2013.

9. Bensaude-Vincent (Bernadette), *L'Opinion publique et la science*, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », n° 392, 2013.

10. Bodin (Jean), *Les Six Livres de la République*, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèque d'histoire de la Renaissance », n° 3, 2013.

11. Bonnafous-Boucher (Maria) et Rendtorff (Jacob), *La Théorie des parties*

prenantes, avant-propos de R. Edward Freeman, Paris, La Découverte, « Repères », n° 627, 2014.

12. Boudon (Raymond), *Le Rouet de Montaigne : une théorie du croire*, Paris, Hermann, « Société et pensées », 2013.

13. Bourdin (Jean-Claude) (dir.), *Les Politiques de réconciliations. Analyses, expériences, bilans*, Paris, L'Harmattan, « La philosophie en commun », 2013.

14. Bouriau (Christophe), *Les Fictions du droit. Kelsen, lecteur de Vaihinger*, Lyon, ENS Éditions, « La croisée des chemins », 2013.

15. Brennan (Geoffrey), Eriksson (Lina), Goodin (Robert E.) *et al.* (ed.) *Explaining Norms*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

16. Burgat (Florence) et Nurock (Vanessa) (dir.), *Le Multinaturalisme. Mélanges à Catherine Larrère*, Marseille, Éditions Wildproject, « Domaine sauvage », 2013.

17. Byk (Christian) (dir.), *Les scientifiques doivent-ils être responsables ? Fondements, enjeux et évolution normative*, Bordeaux, Les Études hospitalières, 2013.

18. Caillé (Alain) et Fourel (Christophe) (dir.), *Sortir du capitalisme. Le scénario Gorz*, Lormont, Le Bord de l'eau, « La Bibliothèque du MAUSS », 2013.

19. Calder (Gideon), Bessone (Magali), Zuolo (Federico) (éd.), *How Groups Matter ? Challenges of Toleration in Pluralistic Societies*, Abingdom-New York, Routledge, « Routledge Studies in Social and Political Thought », 2014.

20. Carens (Joseph), *The Ethics of Immigration*, Oxford, Oxford University Press, « Oxford Political Theory », 2013.

21. Chagnon (Véronique), Dallaire (Clémence), Espinasse (Catherine) *et al.* (dir.), *Prendre soin*, Paris, Hermann, « Colloque de Cerisy », 2013.

22. Chapouthier (Georges) et Tristani-Potteaux (Françoise), *Le Chercheur et la souris*, Paris, CNRS Éditions, 2013.

23. Charbonneau (Johanne) et Tran (Nathalie), *Les Enjeux du don de sang dans le monde. Entre altruisme et solidarités, universalisme et gestion des risques*, Paris, Presses de l'EHESP, « Lien social et politiques », 2013.

24. Chardel (Pierre-Antoine), *Zygmunt Bauman. Les illusions perdues de la modernité*, Paris, CNRS Éditions, « CNRS Philosophie », 2013.

25. Chauvier (Stéphane), *Éthique sans visage. Le problème des effets externes*, Paris, Vrin, « Moments philosophiques », 2013.

26. Cohen (Gerald Allan), *Lectures on the History of Moral and Political Philosophy*, éd. Jonathan Wolff, Princeton, Princeton University Press, 2013.

27. Cohen (Yves), *Le Siècle des chefs. Une histoire transnationale du commandement et de l'autorité*, Paris, Éditions Amsterdam, 2013.

28. Cotesta (Vittorio), Cicchelli (Vincenzo), Nocenzi (Mariella) (ed.), *Global Society, Cosmopolitanism and Human Rights*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, 2013.

29. Coquet (Michèle) et Macherel (Claude) (dir.), *Enfances. Pratiques, croyances et inventions*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
30. Damien (Robert), *Éloge de l'autorité. Généalogie d'une (dé)raison politique*, Paris, Armand Colin, « Le temps des idées », 2013.
31. Dardot (Pierre) et Laval (Christian), *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences humaines », 2014.
32. Demazeux (Steeves), *Qu'est-ce que le DSM ? Genèse et transformation de la bible américaine de la psychiatrie*, Paris, Ithaque, « Philosophie, anthropologie, psychologie », 2013.
33. Doridot (Fernand), Duquenoy (Penny), Goujon (Philippe) *et al.*, *Ethical Governance of Emerging Technologies Development*, Hershey (PA), IGI Global, 2013.
34. Downs (Anthony), *Une théorie économique de la démocratie*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, « UBLire », 2013.
35. Drouin-Hans (Anne-Marie), Fabre (Michel), Kambouchner (Denis) *et al.* (dir.), *L'Émile de Rousseau : regards d'aujourd'hui*, Paris, Hermann, « Colloque de Cerisy », 2013.
36. Dubos (Nicolas), *Thomas Hobbes et l'histoire. Système et récits à l'âge classique*, Paris, Publications de la Sorbonne, « La philosophie à l'œuvre », 2014.
37. Fagot-Largeault (Anne) et Saint-Sernin (Bertrand) (dir.), *La Philosophie et l'état du monde. Philosophy and the State of the World. Entretiens de l'Institut international de philosophie. Congrès de Paris, 15-18 septembre 2010*, Paris, Vrin-Institut international de philosophie, 2013.
38. Forlin (Olivier), *Fascisme. Historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, « Écritures de l'histoire », 2013.
39. Forst (Rainer), *Toleration in Conflict. Past and Present*, Cambridge, Cambridge University Press, « Ideas in Context », 2013.
40. Gaille (Marie) (éd.), *Anthropologie médicale et pensée politique chez Cabanis*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
41. Garnsey (Peter), *Penser la propriété. De l'Antiquité jusqu'à l'ère des révolutions*, Paris, Les Belles Lettres, « Histoire », 2013.
42. Grislain-Létrémy (Céline), Lahidji (Reza) et Mongin (Philippe), *Les Risques majeurs et l'action publique*, Conseil d'analyse économique, rapport n° 105, Paris, La Documentation française, 2012.
43. Guérard de Latour (Sophie) (dir.), *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?*, Paris, Hermann, « Philosophie », 2013.
44. Habib (Claude) et Manent (Pierre) (dir.), *Penser l'homme. Treize études sur Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Classiques Garnier, « L'Europe des Lumières », n° 24, 2013.
45. Hatchuel (François) (dir.), *Transmettre ? Entre anthropologie et psychana-*

lyse, regards croisés sur des pratiques familiales, Paris, L'Harmattan, « Anthropologie critique », 2013.

46. Hermitte (Marie-Angèle), *Le Droit saisi au vif. Sciences, technologies, formes de vies*, Paris, Pétra, « Pragmatismes », 2013.

47. Honneth (Axel), *Un monde de déchirements. Théorie critique, psychanalyse, sociologie*, Paris, La Découverte, « Théorie critique », 2013.

48. Honneth (Axel), *Ce que social veut dire. Le déchirement du social*, tome 1, Paris, Gallimard, « NRF essais », 2013.

49. Horn (Ruth), *Le Droit de mourir. Choisir sa fin de vie en France et en Allemagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Essais », 2013.

50. Hunt (Lynn), *L'Invention des droits de l'homme. Histoire, psychologie et politique*, Genève, Markus Haller, « Modus vivendi », 2013.

51. Ihl (Olivier), Deloye (Yves), Joignant (Alfredo) (dir.), *Gouverner par la science. Perspectives comparées*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, « Libres cours politique », 2013.

52. Jaffro (Laurent) (dir.), *Croit-on comme on veut ? Histoire d'une controverse*, Paris, Vrin, « Analyse et philosophie », 2014.

53. Jarrige (François), *Techno-critiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, « Hors collection Sciences humaines », 2014.

54. Keucheyan (Razmig), *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Paris, Zones-La Découverte, 2014.

55. Kisukidi (Nadia Yala), *Bergson ou l'humanité créatrice*, Paris, CNRS Éditions, « CNRS Philosophie », 2013.

56. Landemore (Hélène), *Democratic Reason. Politics, Collective Intelligence and the Rule of the Many*, Princeton, Princeton University Press, 2013.

57. Laroche (Josepha) et Poirmeur (Yves) (dir.), *Gouverner les violences. Le processus civilisationnel en question*, Paris, L'Harmattan, « Chaos international », 2013.

58. Larqué (Lionel) et Pestre (Dominique) (dir.), *Les sciences, ça nous regarde. Histoire surprenante de nos rapports aux sciences et aux techniques*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond-La Découverte, 2013.

59. Larrère (Catherine) et Pommier (Éric), *L'Éthique de la vie chez Hans Jonas*, Paris, Publications de la Sorbonne, « La vie à l'œuvre », 2013.

60. Legros (Bérangère), *Droit de la bioéthique*, Bordeaux, Les Études hospitalières, 2013.

61. Le Ny (Marc), *Hannah Arendt : le temps politique des hommes. Le temps comme dimension de la phénoménologie existentielle et politique*, Paris, L'Harmattan, « Philosophie en commun », 2013.

62. Leroux (Alain), *L'Économie sociale. La stratégie de l'exemple*, Paris, Economica, « Économie », 2013.

63. Lima (Léa) (dir.), *L'Expertise sur autrui. L'individualisation des politiques sociales entre droit et jugements*, Berne, Peter Lang, « Action publique », n° 10, 2013.

64. Lovell (Anne M.), Pandolfo (Stefania), Das (Veena) et Laugier (Sandra), *Face aux désastres. Une conversation à quatre voix sur la folie, le care et les grandes détresses collectives*, Paris, Ithaque, « Philosophie, anthropologie, psychologie », 2013.

65. Luhmann (Niklas), *La Réalité des médias de masse*, Bienne, Diaphanes, 2013.

66. Luxemburg (Rosa), *Le Socialisme en France (1989-1912). Œuvres complètes, tome III*, Marseille, Agone, « Rosa Luxemburg », 2013.

67. Malherbe (Jean-François), *Tendre l'oreille à l'inouï. L'éthique des hérétiques*, Paris, Cerf, « La nuit surveillée », 2013.

68. Marzolf (Hedwig), *Libéralisme et religion*, Paris, Cerf, « Humanités », 2013.

69. Mathieu (Séverine), *L'Enfant des possibles*, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2013.

70. McKenna (Michael), *Conversation and Responsibility*, Oxford, Oxford University Press, 2012.

71. Merle (Jean-Christophe) (ed.), *Spheres of Global Justice, volume 1. Global Challenges to Liberal Democracy, Political Participation, Minorities and Migrations*, Dordrecht, Springer, 2013.

72. Merle (Jean-Christophe) (ed.), *Spheres of Global Justice, volume 2. Fair Distribution – Global Economic, Social and Intergenerational Justice*, Dordrecht, Springer, 2013.

73. Moscovici (Serge), *Le Scandale de la pensée sociale*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Cas de figure », 2013.

74. Motard (Anne-Marie) (dir.), *Identité et diversité : créations, discours, représentations*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, « Politiques et représentations », 2013.

75. Nathan (Tobie), *La Folie des autres*, Paris, Dunod, « Idem », 2013.

76. Nussbaum (Martha C.), *Les Religions face à l'intolérance*, Paris, Climats-Flammarion, 2013.

77. Obadia (Claude), *Kant prophète ? Éléments pour une europhilosophie*, Nice, Les Éditions Ovidia, « Chemins de pensée », 2013.

78. O'Mahony (Patrick), *The Contemporary Theory of the Public Sphere*, Berne, Peter Lang, « New Visions of the Cosmopolitan », n° 1, 2013.

79. Parkinson (John) et Mansbridge (Jane) (ed.), *Deliberative Systems. Deliberative Democracy at the Large Scale*, Cambridge, Cambridge University Press, « Cambridge Studies in the Theory of Democracy », 2014.

80. Paturet (Jean-Bernard), *D'une soumission à l'autre. Esquisse sur les fondements du pouvoir et de la soumission en politique*, Paris, Cerf, « L'histoire à vif », 2013.

81. Perelman (Chaïm), *Éthique et droit*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, « UBlire », 2012.

82. Pettit (Philip), *On the People's Terms. A Republican Theory and Model of Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, « The Seeley Lectures », 2013.

83. Piché (Victor) (dir.), *Les Théories de la migration*, Paris, Ined éditions, « Les manuels », Série « Textes fondamentaux », 2013.

84. Pinçon (Michel) et Pinçon-Charlot (Monique), *La Violence des riches*, Paris, Zones-La Découverte, 2013.

85. Pommier (Éric), *Ontologie de la vie et éthique de la responsabilité selon Hans Jonas*, Paris, Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 2013.

86. Porcher (Jocelyne), *Vivre avec les animaux*, Paris, La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », n° 401, 2014.

87. Putnam (Hilary), *L'Éthique sans l'ontologie*, Paris, Cerf, « Passages », 2013.

88. Raimondi (Fabio), *L'ordinamento della libertà. Machiavelli e Firenze*, Vérone, Ombre Corte, « Culture », 2013.

89. Renault (Aurélie) et Reynaud (Patricia) (dir.), *La Question du mal. Éthique, politique, religion comparée*, Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », n° 73, 2014.

90. Revet (Sandrine) et Langumier (Julien) (dir.), *Le Gouvernement des catastrophes*, Paris, Éditions Karthala, « Recherches internationales », 2013.

91. Roesch (Laurent), *Les États-Unis : de l'« État-Providence » à l'État pénal*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2013.

92. Sardinha (Diogo), *L'Émancipation de Kant à Deleuze*, Paris, Hermann, « Philosophie », 2013.

93. Schatz (Albert), *L'Individualisme économique et social (1907)*, 2^e édition par C. Ferraton et B. Prévost, Paris, Les Belles Lettres, « Bibliothèque classique de la liberté », n° 22, 2013.

94. Schepens (Florent), *Les Soignants et la Mort*, Toulouse, Érès, « Clinique du travail », 2013.

95. Schwartzberg (Melissa), *Counting the Many. The Origins and Limits of Supermajority Rule*, Cambridge, Cambridge University Press, « Cambridge Studies in the Theory of Democracy », 2013.

96. Stojanovic (Nenad), *Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle*, Paris, Les Presses de Sciences Po, « Académique », 2013.

97. Svandra (Philippe) (dir.), *Faut-il avoir peur de la bienveillance ? Retour sur une notion ambiguë*, Bruxelles, De Boeck, « Sciences du soin », 2013.

98. Taussig (Sylvie) (dir.), *Charles Taylor. Religion et sécularisation*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

99. Tazdaït (Tarik) et Nessah (Rabia) (dir.), *Le Paradoxe du vote*, Paris, Éditions de l'EHESS, « Cas de figure », 2013.

100. Weber (Florence), *Penser la parenté aujourd'hui. La force du quotidien*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, « Sciences sociales », 2013.

101. Weber (Max), *La Domination*, Paris, La Découverte, « Sciences humaines/Politique et sociétés », 2014.

102. Wurtz (Karine), *Crimes de guerre. L'apport des théories morales de la responsabilité*, Paris, Classiques Garnier, « Politiques », n° 6, 2013.

103. Zarader (Jean-Pierre), *André Malraux. Les Écrits sur l'art*, Paris, Cerf, « Passages », 2013.

104. Zarka (Yves-Charles), *L'Inappropriabilité de la Terre*, Paris, Armand Colin, « Emergences », 2013.

Reuves

105. Caillé (Alain), Chanial (Philippe), Flipo (Fabrice) *et al.*, « Que donne la nature ? L'écologie par le don », *Revue du MAUSS*, n° 42, Paris, La Découverte, second semestre 2013.

106. Cervulle (Maxime), Kergoat (Danièle) et Testenoire (Armelle) (coord.), « Subjectivités et rapports sociaux », *Cahiers du Genre*, n° 53, Paris, L'Harmattan, 2012.

107. Cingolani (Patrick), Pfefferkorn (Roland), Léonard (Mathieu) *et al.*, *Raison présente*, « Émancipations plurielles », n° 185, Nouvelles Éditions rationalistes, 2013.

108. Darley (Mathilde), Lancelevée (Camille), Michalon (Bénédicte) *et al.*, « Où sont les murs ? », *Cultures & Conflits*, n° 90, Paris, L'Harmattan, octobre 2013.

109. Duflo (Colas), « La Nature », *Revue Dix-Huitième siècle*, n° 45, Paris, La Découverte, 2013.

110. Godin (Christian) (coord.), « Aujourd'hui, le post-humain ? », *Cités*, n° 55, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

111. Mahalatchimy (Aurélie) et Rial-Sebbag (Emmanuelle) (dir.), « L'humain médicament », *Quaderni*, n° 81, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Printemps 2013.

112. Mallon (Isabelle) et Quéniart (Anne), « Les politiques de genre : quel genre de politiques ? », *Lien social et politiques*, n° 69, Paris, Presses de l'EHESS, 2013.

113. Pierron (Jean-Philippe) (éd.), *Éthique, politique, religions*, « Prendre soin de la nature et des hommes », 2013-2, n° 3, Paris, Classiques Garnier, 2014.

114. Rasse (Paul) (coord.), « La diversité culturelle », *Hermès*, Paris, CNRS Éditions, mai 2013.

HISTOIRE DES DOCTRINES XVI^e ET XVII^e SIÈCLES

Avec sa réflexion sur « l'institution de la liberté » chez Machiavel [88], Fabio Raimondi se penche sur la manière dont le Secrétaire a élaboré des hypothèses à propos de la meilleure législation pour Florence, qui ne se ramènent ni aux thèses contractualistes ni à celles de la souveraineté de l'État-nation. La modernité de Machiavel doit être décelée ailleurs, dans sa manière de combiner les « humeurs » tumultueuses de la cité dans un système dynamique capable de les harmoniser.

Mario Turchetti propose une nouvelle édition du livre I des *Six Livres de la République* de Bodin, qui présente en regard le texte français de 1576 et le texte latin de 1586, traduit par Bodin lui-même voulant « retisser la toile », c'est-à-dire repenser tout son système juridico-politique [10]. Conscient que ce travail ne se substitue pas à la nécessaire édition critique et savante du texte français (qui n'existe pas encore puisque les lecteurs francophones doivent se contenter de l'édition en six volumes parue en 1986 chez Arthème Fayard, qui reproduit sans commentaire un texte de 1593), l'éditeur amorce cependant un tel travail en offrant une version qui permet, en confrontant les deux versions dans un va-et-vient permanent, d'apprécier l'évolution intellectuelle de Bodin. Une introduction de 80 pages aide à la compréhension des desseins de Bodin dans le contexte politique et intellectuel qui était le sien et relate l'histoire des éditions ; elle est complétée par un utile glossaire des termes et par plus de 50 pages de bibliographies (ouvrages cités par Bodin, éditions critiques de *La République* dans les différentes langues européennes, sélection de références critiques importantes pour approfondir l'interprétation).

Dans l'ouvrage issu de sa thèse de doctorat, Nicolas Dubos étudie « le problème de l'histoire » dans l'œuvre de Hobbes [36] : non seulement le philosophe anglais fut particulièrement attentif aux péripéties que traversait son époque, mais encore il se montra toujours soucieux de modes de narration, d'explication et de compréhension du processus historique. On sait que l'historiographie constitue un moment important du début de l'œuvre hobbesienne, avec les recherches du philosophe sur Tacite et Thucydide. Ce livre permet de prendre la mesure d'un effort qui fut constant : d'abord, le *Léviathan* n'est pas du tout indifférent à la

condition de l'homme dans l'histoire ni aux contenus politiques de la réalité historique ; ensuite vingt ans après son traité majeur, Hobbes s'est consacré à la constitution d'une « histoire monumentale », avec la rédaction de *Béhémoth*.

XVIII^e SIÈCLE

La revue annuelle *Dix-huitième siècle* comprend dans sa livraison n° 45 de 2013 [109] un important dossier sur le concept de nature, coordonné par Colas Duflo ; ce dossier comprend vingt-quatre contributions d'auteurs qui se retrouvent dans le souci de penser ce concept dans sa dimension plurivoque (de la théologie à l'esthétique, en passant par la métaphysique, la physique et la biologie, la philosophie morale et politique), tâche d'autant plus importante, estime Colas Duflo, que notre époque, en pleine inquiétude en ce qui concerne la définition du concept de nature, retrouve les interrogations fondamentales formulées par les hommes de l'époque des Lumières. Enfin, ce grand numéro de synthèse interdisciplinaire dialogue également avec le livre classique de Jean Ehrard, *L'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, paru il y a cinquante ans.

L'année du tricentenaire de la naissance de Rousseau a donné lieu à plusieurs célébrations de son œuvre dont un colloque organisé à Cerisy-la-Salle et consacré à *l'Émile* [35]. Ce recueil de très nombreux articles de spécialistes du philosophe genevois interroge notamment, au-delà des questions d'histoire de la philosophie, la postérité pédagogique de l'œuvre de Rousseau et sa fécondité intellectuelle en termes de philosophie de l'éducation. Il semble ainsi que certains des mécanismes de la pédagogie rousseauiste puissent traverser le temps. Michel Fabre met par exemple en œuvre la notion foucauldienne de « dispositif » pour montrer en quoi « la pensée de Rousseau fait événement, [et] en quoi elle instaure des agencements pédagogiques nouveaux » (p. 170). Certains textes du recueil suggèrent également que la problématisation rousseauiste de la philosophie de l'éducation est à même d'éclairer les questions éducatives qui émergent aujourd'hui encore, en particulier lorsqu'elles articulent liberté et contrainte sociale. *L'Émile* permet de comprendre « s'il faut croire en une nature humaine qui ne soit pas immédiatement dépravée [...], comment désormais piloter cette même nature d'une façon telle que l'homme réalise dans la société [...] cette liberté qu'il s'est acquise en rompant définitivement le lien avec la nature » (p. 212).

Du point de vue de l'histoire des doctrines, on appréciera la collection d'essais réunie à propos de l'anthropologie de Jean-Jacques Rousseau [44], associant littérature et philosophie et largement consacrée au thème de la conscience, à partir d'une pluralité d'approches.

À travers un essai parcourant à grandes enjambées l'œuvre de Kant, Claude Obadia [77] suggère que l'étude des limites de la connaissance humaine et le repérage des écueils dogmatique et sceptique y sont indissociables de la mise en perspective historico-politique de l'époque des Lumières. Il s'agit ainsi pour l'auteur de montrer que la philosophie critique et la philosophie kantienne de l'histoire s'instruisent réciproquement pour interroger l'Europe, en son concept et dans sa construction.

Marie Gaille a rassemblé, dans une *Anthropologie médicale et pensée politique chez Cabanis* [40], quatre textes de ce dernier, relatifs aux hôpitaux, au secours public, au châtement et à la peine. Le recueil propose une substantielle introduction à la pensée de Cabanis. M. Gaille montre comment chez Cabanis la question de la bienfaisance publique s'enracine dans une vision de la socialité humaine et de la dépendance des êtres ainsi que dans une interrogation politique première : comment faire société ? Cette interrogation trouve l'une de ses réponses dans la question de savoir ce qu'un gouvernement doit accorder à ceux qui ne peuvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Les quatre textes présentés, constituant le « moment canabissien », apportent ainsi des réponses à des questions toujours d'actualité : doit-on organiser un système public d'assistance ou s'appuyer sur la charité privée ? Doit-on privilégier l'assistance à des catégories particulières de populations ou développer une forme universelle de protection ? Cette aide ne sera-t-elle pas désincitative ?

XIX^e SIÈCLE

La traduction française du troisième tome des œuvres complètes de Rosa Luxemburg, *Le Socialisme en France (1898-1912)* [66], est parue à la fin de l'année 2013. Elle offre au lectorat francophone un ensemble de textes peu connus à travers lesquels la question de l'engagement et du compromis se pose au cœur des étapes historiques que traverse le mouvement socialiste. Quelle est la juste attitude à adopter dans ce contexte, lorsque l'on est révolutionnaire internationaliste ? Que se doit un ministre modéré lorsqu'il ne peut pas mettre à exécution ses principes ? Jusqu'où un révolutionnaire peut-il collaborer avec un gouvernement bourgeois ? C'est à ces questions que ce recueil permet d'apporter une réponse.

La publication des *Lectures on the History of Moral and Political Philosophy* de G. A. Cohen [26] offre un éclairage passionnant sur l'ancrage de la pensée du théoricien du marxisme analytique dans l'histoire de la philosophie politique et morale. Réunissant des cours dispensés à McGill, Oxford ou UCL sur Platon, Hobbes, Locke, Hume, Kant, Hegel ou Nietzsche, l'ouvrage rassemble égale-

ment plusieurs écrits de l'auteur sur Marx, à propos notamment de la nature de l'aliénation de la bourgeoisie dans le mode de production capitaliste ou de l'immunité de l'analyse marxienne vis-à-vis de sa propre critique de l'idéologie. Plus encore que des contributions à l'histoire des doctrines, les textes rassemblés constituent autant de débats critiques engagés, avec précision analytique et enthousiasme polémique, avec les auteurs les plus influents de l'histoire de la pensée politique.

XX^e SIÈCLE

L'ouvrage de N. Y. Kisukidi [55] entreprenant de mettre en rapport la pensée de l'art et la pensée politique chez Bergson, confronte la philosophie d'ensemble de cet auteur à la question de l'humanisme. L'examen est intéressant notamment parce que l'enracinement inévitable dans une pensée de la vie peut sembler entretenir un rapport tendu avec le souci de l'émancipation de l'homme ou de l'autonomie du sujet. À partir de riches commentaires de Bergson, ce livre permet de mettre en relation des aperçus sur les droits de l'homme, la mystique et l'art qui sont importants en eux-mêmes, mais entre lesquels le parcours n'a rien d'évident et appelle effectivement de nouvelles lectures croisées des textes du philosophe.

L'ouvrage que l'historien Olivier Forlin consacre au fascisme [38] s'attache, à travers la restitution des interprétations du mouvement mussolinien et des autres régimes autoritaires qualifiés avec ce terme, d'en ébaucher une définition satisfaisante. L'auteur montre que les controverses politiques et idéologiques (y compris celles suscitées par les diverses coalitions antifascistes qui se sont succédé depuis les années 1930) ont toujours interféré avec la constitution des enjeux mémoriels liés à l'héritage du fascisme. Cette synthèse très bien documentée aide à la compréhension de notre époque en mettant notamment en lumière les relations, comparables entre les divers espaces nationaux européens, entre démocratie parlementaire, mouvements de masse et régimes autoritaires.

Les éditions La Découverte proposent, un an après sa publication en allemand, une traduction de l'ouvrage de Max Weber intitulé *La Domination* [101]. Ce volume constitue une partie autonome et cohérente d'un traité d'économie politique, écrit entre 1911 et 1914. Y sont présentés les trois modes de domination légitime (rationnelle-légale, traditionnelle, charismatique), le passage de la domination des notables à la domination des partis de masse, l'opposition groupe de statut/classe, le patrimonialisme, la hiérocratie, la domination charismatique et le charisme de fonction. Les textes ici rassemblés permettront d'approfondir certaines des thèses proposées dans *Économie et société* ou *Le Savant et le Politique*. Bien qu'il présente cette typologie des modes de domination légitime et

une typologie des régimes politiques, Max Weber ne donne pas la clé permettant de comprendre leur articulation : il ne décrit pas une essence de la domination qui se déclinerait en plusieurs dimensions mais propose des catégories utiles pour l'interprétation sociale. Il s'agit simplement de considérer qu'en fonction du type d'enquête l'analyse théorique peut souligner tels aspects plutôt que tels autres.

Dans le livre issu de sa thèse de doctorat, Marc Le Ny fait l'hypothèse que le temps constitue une dimension fondamentale de l'œuvre d'Hannah Arendt, tant en ce qui concerne la description de la condition humaine que pour la philosophie politique qui en est solidaire [61]. Cette hypothèse se fonde en premier lieu sur l'ancrage de la pensée arendtienne dans la tradition phénoménologique et existentialiste, pour laquelle la dimension temporelle est capitale si l'on veut appréhender la condition humaine, surtout, comme le fait Arendt, à travers ses activités constitutives, dont chacune déploie une temporalité propre. En second lieu, l'auteur observe qu'Arendt s'est livrée à une analyse approfondie des phénomènes politiques tels que le totalitarisme et la révolution. Si elle a développé une critique des philosophies de l'histoire, l'auteur de *Condition de l'homme moderne* a également développé une philosophie politique de l'événement impliquant que la liberté humaine se réalise à la fois en menant une existence politique et en narrant l'histoire.

Éric Pommier, l'un des meilleurs connaisseurs de la pensée de Hans Jonas, ne se contente pas de traiter les deux problèmes indiqués dans le titre de son ouvrage [85]. Il engage en outre une discussion avec d'autres philosophes, comme Spinoza, Husserl, Heidegger, Levinas, Sloterdijk et Ricœur. Ce dernier ayant interprété Jonas dans une sorte d'hommage critique, É. Pommier l'évalue en tirant le meilleur parti de son herméneutique. Si celle-ci peut certes enrichir l'imagination éthique (chère à l'auteur du *Principe responsabilité*) voire développer les possibilités de l'être du langage, Ricœur n'a pourtant pas su identifier les médiations qui permettraient de relier la vie à l'idée de responsabilité : il camperait encore sur un dualisme de l'homme et de la vie. Néanmoins, la reprise de cette discussion permet à Pommier de montrer que le vivant du *Phénomène de la vie* reste un organisme trop autocentré et que le langage au service de l'imagination pratique pourrait offrir des médiations utiles pour que la responsabilité puisse s'institutionnaliser. L'imagination, notamment éthique, trouve une place de choix dans la progression de l'ouvrage. L'éthique du futur vise la garantie de la contingence. Elle veille à lutter contre la manipulation pour laisser toujours la possibilité du neuf, afin que des choix puissent advenir et qu'une responsabilité puisse être assumée. Réinscrite dans sa tradition phénoménologique, originale parce que pensée comme philosophie biologique, la pensée de la vie de Jonas est soucieuse de notre rapport au temps dans un monde technicisé. Jonas n'est pas technophobe puisqu'il relie astucieusement *homo sapiens* à *homo habilis* par *homo pictor* : la

technique provient de la vie et est une condition de notre ouverture au monde, mais ajoute-t-il avec précaution, elle dissimule paradoxalement cette vie et peut désorienter. Dès lors, une éthique du futur enracinée dans la vie pourrait prévenir de possibles désorientations.

Le volume collectif autour de l'éthique de la vie de Hans Jonas [59], issu d'un colloque de 2011, est une étape importante de la redécouverte en France de l'œuvre de Jonas dans sa profondeur et sa diversité, au-delà des conclusions classiques (et désormais quasi scolaires) du *Principe responsabilité*. Le rapport spéculatif à la vie chez cet auteur donne en effet des clés essentielles pour aborder l'humanisme, la responsabilité et, finalement, l'« éthique de l'avenir » au sens de Jonas, soit une entreprise à la fois complexe (notamment par l'association des aspects positifs et normatifs), interdisciplinaire et liée à la pratique.

La recherche de la sagesse est abordée dans la perspective d'une « culture de la sagesse », en réponse à des attentes existentielles que la pensée (fût-elle systématique) ne peut laisser de côté, dans le beau livre d'Anne Baudart [8]. L'ouvrage offre l'évocation de différents visages de la sagesse dans l'histoire et, discutant les rapports entre sagesse pratique et sagesse théorique, reprend à partir de la figure de Pythagore la question des genres de vie ; il comporte aussi des textes utilement mis en perspective et commentés (Épictète, Arrien, Pierre Hadot). La quête d'une éthique pour le monde d'aujourd'hui anime par ailleurs les actes des rencontres de l'Institut international de philosophie [37], qui offrent tout à la fois une image de la pluralité des courants de pensée et des traditions intellectuelles dans la philosophie d'aujourd'hui et une image réaliste de la manière dont des développements systématiques peuvent être mis en branle à partir de questions pratiques du monde contemporain.

La version française de *L'Éthique sans l'ontologie* [87] aidera à prendre la mesure de la subtilité des analyses de H. Putnam, à l'articulation de la relativité conceptuelle, de la critique de l'objectivité et de considérations sur le scepticisme. L'auteur fait bien valoir l'intrication de la philosophie morale et du questionnement ontologique.

Sous ce beau titre, *Tendre l'oreille à l'inouï. L'éthique des hérétiques* [67], se cache un ouvrage ambitieux puisque les propositions décisives des philosophes présentés dans l'ouvrage de J.-F. Malherbe pourraient, si elles étaient entendues, permettre de surmonter les crises que nous rencontrons. Certes, ces auteurs ont connu des oppositions, mais on peut être étonné que la plupart de ceux qui ont été choisis soient devenus des piliers de la tradition philosophique – Socrate, Spinoza, Arendt ou Wittgenstein – ou théologique, comme Eckhart. On ne peut donc pas dire qu'ils soient de véritables hérétiques au sens commun du terme. Certes, comme tout philosophe, ils sont hérétiques dans un sens qui connote la décision et le penser par soi-même, sens que Malherbe rappelle à bon escient.

En effet, l'hérésie est la conscience de la distance prise par rapport à l'opinion commune et l'arbitraire de sa propre spontanéité. L'auteur propose tout au long d'une conversation très informée et modeste avec ces auteurs une logique du tiers inclus en éthique, telle qu'elle a pu être développée par Stéphane Lupasco pour classer les sciences selon trois catégories : homogènes, hétérogènes et tensionnelles (ou contradictoires).

Dans *Toleration and Conflict*, Rainer Forst [39] entreprend une reconstruction historique et conceptuelle de l'idée de tolérance dans la pensée politique occidentale. Elle s'y trouve constamment prise entre des lectures contraires – tantôt expression d'un respect mutuel dépassant les différences, tantôt posture condescendante s'accompagnant de pratiques répressives. Cette édition anglaise, qui constitue une version « abrégée » d'un texte paru en allemand il y a dix ans, demeure une entreprise monumentale. L'ouvrage entreprend d'abord de préciser les contours de l'idée de tolérance telle qu'elle apparaît dans la pensée chrétienne médiévale, la Réforme, les doctrines du droit naturel, le libéralisme, et les Lumières européennes, de sorte à faire ressortir les conflits internes qui ne cessent de se reproduire en son sein. Cette reconstruction est guidée par une typologie identifiant quatre concepts distincts : la tolérance permissive, la tolérance comme coexistence, la tolérance comme respect et la tolérance comme estime. Elle conduit l'auteur à développer dans le dernier quart du livre une théorie générale de la tolérance qui lui permet de prendre position – au nom d'une conception de la tolérance comme respect adossée à un « droit à la justification » – dans les débats contemporains portant par exemple sur le port du voile à l'école ou le mariage pour tous.

Pierre-Antoine Chardel consacre à Zygmunt Bauman une belle biographie intellectuelle sous-titrée : « Les illusions perdues de la modernité » [24]. Formé à la lecture de Marx et de Gramsci mais également à celle de Camus, dialoguant avec Levinas et Arendt, Bauman s'est fait un nom dans la sociologie contemporaine par son diagnostic sur la transformation de la modernité « solide » en quelque chose de « liquide ». Sont modernes, selon Bauman, à la fois l'affirmation que le monde peut être changé et la volonté constante de le transformer pour le soumettre aux projets humains. La contrepartie d'un tel engagement est la découverte de la fragilité des fondements du monde et une réaction violente à la menace constituée par cette découverte sous la forme d'une émancipation de la raison scientifique et technologique. Partageant sur ce point les vues d'Arendt et de l'école de Francfort, l'auteur de *Modernité et Holocauste* (1989) estime que ce dernier a consisté en un test sociologique et moral des valeurs modernes. Le travail de Bauman s'est poursuivi par l'évaluation des nouveaux risques engendrés par les sociétés contemporaines, du fait du consumérisme qui les caractérise, notamment en termes de contrôle et de restriction des libertés. Enfin,

Bauman, en voulant procéder à l'évaluation de la postmodernité en tant que nouvelle époque de la moralité, en appelle aux intellectuels de son temps afin qu'ils s'engagent à « scruter et élucider avec toujours plus de rigueur les paradoxes de notre condition présente en soumettant à un effort d'interprétation sans cesse renouvelé les grandes orientations que nous souhaiterions à l'avenir continuer de donner à nos sociétés, en prenant soin des différences culturelles et symboliques qui les ont toujours nourries » (p. 198).

THÉORIES DE LA DÉMOCRATIE

Partant du constat de l'échec de toutes les tentatives pour élaborer une science du comportement électoral, les auteurs visent à répondre à cette question de savoir pourquoi les citoyens votent [99]. L'un des paradoxes principaux mis en avant est l'arbitrage coût-bénéfice chez un individu qui doit nécessairement conclure qu'il est préférable de s'abstenir afin de profiter des avantages de l'élection sans en supporter le coût associé. Face à l'irrationalité apparente d'un individu se rendant aux urnes quand les bénéfices qu'il peut en escompter sont indépendants de sa contribution, plusieurs arguments sont classiquement mis en avant pour justifier le geste du vote : sens du « devoir », pluralité politique, identification à un candidat... sans apporter de réponse ferme au paradoxe du vote. Reprenant certaines des explications formulées et en en cernant les limites, l'ouvrage écarte l'hypothèse du choix rationnel.

Plus de soixante ans après sa parution originale en anglais, en 1957, l'ouvrage classique d'Anthony Downs [34], *Une théorie économique de la démocratie*, paraît enfin dans une traduction française. L'auteur y renouvelait la théorie démocratique à l'aide des outils de l'analyse économique et de la théorie du choix rationnel. La conceptualisation de la démocratie comme marché assurant la rencontre d'une offre politique (produite par les partis) et d'une demande politique (issu des citoyens) l'amenait à considérer la rationalité de comportements tels que l'abstention. Elle donnait lieu à une analyse originale de l'influence de l'incertitude sur les choix des gouvernements, l'évolution des idéologies ou la stabilité des coalitions. Les nombreux travaux ultérieurs conduits depuis dans ce domaine montrent l'influence considérable qu'a exercée cette œuvre séminale dans la littérature de langue anglaise. Les théories de la démocratie insistant aujourd'hui sur la place de la participation non électorale, de la délibération collective ou encore de la contestation publique dont les pratiques démocratiques se sont développées en bonne part en opposition aux conceptions « économiques » de la démocratie inspirées par Downs.

Contre la réduction de la rationalité politique au choix rationnel de l'agent

individuel, Hélène Landemore [56] explore par exemple dans *Democratic Reason* les mécanismes de l'intelligence collective et s'interroge sur la manière dont ils peuvent soutenir le gouvernement par le plus grand nombre. Présentant l'intelligence politique comme émergeant à partir du grand nombre des intelligences individuelles, notamment grâce à la diversité cognitive au sein des grands groupes, elle s'efforce d'établir que le grand nombre peut prendre des décisions politiques plus avisées que le petit nombre, fût-il constitué d'experts.

Contre les visions « pluralistes » de la démocratie, fondées sur l'équilibre spontané qu'est supposé produire la concurrence entre groupes d'intérêt, mais aussi contre les visions « populistes » qui font de la volonté exprimée par le peuple rassemblé en corps la source de la légitimité démocratique, Philip Pettit [82] défend quant à lui, dans *On the People's Terms*, une vision néorépublicaine originale de la démocratie. Reformulant et prolongeant les thèses déjà avancées dans *Republicanism*, où il concevait la liberté politique indépendamment de la participation démocratique, il entreprend ici de relier l'idéal de la non-domination à l'idée d'un régime qui assure l'influence des citoyens sur le gouvernement.

L'évaluation normative des procédures démocratiques est au cœur de l'ouvrage remarquable de Melissa Schwartzberg [95] sur le vote à la majorité qualifiée. Pour identifier la logique sous-jacente à cette procédure, *Counting the Many* entreprend tout d'abord d'établir une histoire du recours à la majorité qualifiée, qui, des assemblées homériques aux réflexions du Marquis de Condorcet sur le vote au sein des jurys en passant par les procédures médiévales présidant à l'élection des papes, est apparue comme une solution de substitution à la règle d'unanimité. Elle procède ensuite à une évaluation des vertus et des vices de la majorité qualifiée par rapport à la majorité simple, en invoquant des valeurs inscrites dans le cadre démocratique contemporain, telles que le respect épistémique égal, la faillibilité et la minimisation de la coercition. L'analyse débouche sur une critique rigoureuse du recours à la majorité qualifiée, qui ne pallie pas, comme ses défenseurs l'affirment, les défauts de la majorité simple (en introduisant une plus grande stabilité, en assurant un large soutien aux décisions prises ou en protégeant les minorités vulnérables).

Comment appliquer les modèles abstraits de la théorie démocratique contemporaine à la complexité sociale et institutionnelle des sociétés de masse ? Les théoriciens de la démocratie délibérative dont les contributions se trouvent réunies dans l'ouvrage de John Parkinson et Jane Mansbridge [79], *Deliberative Systems*, entreprennent de concevoir les conditions d'application de ce paradigme à « grande échelle ». Développant l'idée d'une approche systémique de la démocratie, ils reconnaissent, sur le plan descriptif, l'impossibilité d'évaluer les effets de procédures ou processus particuliers sans tenir compte de leurs interactions avec l'ensemble du système politique ; ils envisagent en outre, sur le plan normatif, les conditions d'une division du travail procédural efficace, qui permette de

penser les rôles respectifs que la délibération et la représentation politiques, mais aussi la négociation ou l'expertise, doivent jouer pour assurer l'intégration fonctionnelle des institutions démocratiques. L'un des principaux défis que doit relever une approche de la démocratie à grande échelle est la clarification du rôle que peut jouer une sphère publique structurée par des médias de masse.

La publication d'une traduction en français de l'essai de Niklas Luhmann [65] invite à penser le rôle que jouent les médias de masse dans les sociétés contemporaines, en mettant à distance les présupposés normatifs à partir desquels ils sont habituellement saisis. Loin de produire un accès à la vérité, ou à l'inverse de manipuler leurs publics, les médias permettent au monde social de considérer en permanence une représentation construite de sa réalité : par les médias de masse la société ne cesse de s'informer sur elle-même. Enfin, la synthèse proposée par Patrick O'Mahony [78], *The Contemporary Theory of the Public Sphere*, offre un aperçu des principales conceptualisations s'affrontant en philosophie politique et dans les sciences sociales à propos du potentiel démocratique de la communication publique.

La très utile synthèse de la théorie des parties prenantes que proposent M. Bonafous-Boucher et J. Rendtorff [11] donne une image vivante de cette branche de l'analyse stratégique. Introduit par le principal créateur de la théorie (R. Edward Freeman), le propos est éclairant pour comprendre notamment ses rapports avec la théorie philosophique du contrat social et avec les représentations de l'entreprise comme « entreprise citoyenne ». Loin des simplifications qui la réduisent à une stratégie de communication, la théorie des parties prenantes est ici présentée dans son ampleur et dans ses rapports complexes avec l'organisation des entreprises ou des administrations.

L'ouvrage de Nenad Stojanovic [96] traite de la question des quotas comme outil de « discrimination positive ». Il pose la question de l'émergence de figures politiques issues de minorités culturelles, comme une question polémique : faut-il être pour ou contre les quotas comme moyen de visibilité de la diversité culturelle de nos sociétés ? À travers l'exemple de Barack Obama aux États-Unis d'Amérique, des ministres d'origine arabe en France ou de la représentation francophone et néerlandophone dans le Gouvernement de Belgique, ces questions sont abordées, dans le texte, de manière originale en ouvrant chaque chapitre par un dialogue entre deux étudiants, Cosimo et Thérèse, le premier favorable aux quotas, et la seconde non. Ces dialogues sont ensuite commentés par l'auteur sur le plan théorique. Il rend ainsi plus accessible un sujet qui touche toutes les démocraties : celui de l'instauration d'une société multiculturelle stable et ouverte sur le monde.

PHILOSOPHIE POLITIQUE

La lecture des classiques en matière de « théories de la migration » est incontournable pour toute entreprise philosophique qui souhaite proposer un discours sur l'immigration. Les textes réunis par Victor Piché [83] sont regroupés en trois catégories qui traitent des causes de la migration, de ses effets et des politiques qui les gèrent. Mais la richesse du recueil dépasse cette division tripartite. Les philosophes de la migration pourraient s'inspirer et participer aux débats sur les problèmes conceptuels et les définitions des migrants, sur les questions épistémologiques soulevées par les explications de la mobilité, sur les distinctions entre les approches macro-structurelles ou individualistes. Notons que l'article de Joseph Carens « Citoyens et étrangers : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières » (*Raisons politiques*, 2007) figure dans l'ouvrage malgré le choix difficile que l'éditeur a dû opérer pour limiter les « textes fondamentaux » sur les théories de la migration à un seul volume. Ce volume représente, quoi qu'il en soit, une lecture obligatoire pour tout philosophe intéressé par la question.

Attendu depuis longtemps, le livre de Joseph Carens [20] surprend par sa capacité à s'inscrire dans les approches conventionnelles du traitement des questions liées à l'immigration. Loin de la perspective qu'il avait endossée en 1987, dans son article pionnier « Citoyens et étrangers : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières », Joseph Carens cherche ici simplement une façon d'améliorer la condition des personnes migrantes dans les circonstances actuelles, où les États affirment leur droit de contrôler l'immigration. Le livre est divisé en deux parties, l'une consacrée à l'accès à la citoyenneté, l'autre aux politiques d'admission. En matière de citoyenneté, Joseph Carens propose une généralisation et un élargissement du *jus soli*, à savoir de l'octroi automatique de la citoyenneté sur la base du lieu de naissance. Il s'agit en effet d'un critère déjà appliqué par bon nombre de pays. En matière de politiques d'admission, Carens reprend la position, souvent défendue dans la littérature, selon laquelle la solidité des liens sociaux créés dans un pays est de nature à créer des droits politiques et à justifier la régularisation des personnes non autorisées au séjour. La question de l'ouverture des frontières est traitée dans un seul chapitre sur les douze qui composent le livre et le plaidoyer est timide et sur la défensive. Par l'abandon de cette thématique et par la défense de la citoyenneté comme un droit de naissance, Carens semble opérer un changement important des positions qu'il a défendues, il y a presque trente ans, et qui l'ont rendu célèbre.

Il peut paraître étonnant que les philosophes intéressés par le cosmopolitisme doivent se tourner aujourd'hui vers la sociologie. En effet, comme le rappellent les éditeurs de cet ouvrage issu d'une décennie de travail collectif [28], le

cosmopolitisme et les droits humains sont des tendances observables qui constituent désormais le fondement du développement de la société globale. Ce volume analyse les dynamiques sociales de l'unification du monde, les styles de vie cosmopolites et le rôle des droits humains comme moyens de régulation des relations sociales dans la société globale. Le volume réunit des études à la fois empiriques et théoriques, les sociologues ne craignant pas de convoquer l'histoire de la philosophie et l'observation des tendances sociales actuelles pour étayer leur vision d'un monde en voie d'unification.

Alors que la mondialisation des échanges et des idées, bien installée, emporte hommes, sociétés et cultures, le numéro de la revue *Hermès* sous la direction de Paul Rasse [114] propose d'étudier les évolutions de la diversité culturelle. Sont mises en discussion les questions de l'homogénéisation et de la disparition des cultures, l'effacement des identités locales face au poids des modèles imposés par les pays moteurs de la mondialisation et la mondialisation des moyens de communication qui provient largement de leurs initiatives et moyens. Pour autant, la diversité n'est pas dissoluble dans les échanges : au contraire, les métissages sont le champ d'expression d'une fragmentation nouvelle des identités, des formes d'expression, entraînant également une réaffirmation des cultures régionales ou des réactions communautaristes.

L'ouvrage de Jean-Bernard Paturet [80] propose une analyse de l'énigme de la domination et de la soumission à travers l'exemple du pouvoir politique, dont il rend compte de l'absence de fondement et du fait qu'il se bâtit au fil du temps sur des édifices conceptuels. Il part du constat que le désir d'émancipation de l'être humain n'est ni universel, ni systématique. Bien au contraire, nous, Occidentaux, vivons dans une quête certaine et durable de notre liberté, et sommes d'une manière générale soumis au pouvoir politique. Les décideurs publics exercent un pouvoir de fascination et de séduction, et ce pouvoir d'attraction génère des identifications comportementales étonnantes, qui montrent à l'envi combien l'humain recherche des constructions identitaires rassurantes et protectrices de tous ordres.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE POLITIQUE

Les droits de l'homme sont aujourd'hui une évidence alors que l'inégalité des hommes semblait aller de soi au XVIII^e siècle. Lynn Hunt [50] cherche à saisir les motifs et les raisons qui ont permis ce revirement. Sa principale hypothèse convoque le motif d'une évolution de la sensibilité, laissant plus de place à l'empathie, cette évolution se laissant notamment saisir dans la littérature et lors de l'affaire Calas. L'auteur reconnaît également le rôle des évolutions institution-

nelles mais son ambition est principalement de « donner une large place à l'influence de nouveaux types d'expériences, de l'observation des tableaux dans les expositions ouvertes au public à la lecture des histoires d'amour et de mariage dans les romans épistolaires les plus populaires » (p. 39). Tout en reconnaissant qu'il n'est pas aisé de prouver ni de mesurer les effets de ces nouvelles expériences culturelles sur les hommes et les femmes du XVIII^e siècle, l'approche de Lynn Hunt « repose sur l'idée que la lecture de récits de torture ou de romans épistolaires a eu des conséquences physiques qui ont modifié le fonctionnement du cerveau et ont abouti à l'apparition d'idées nouvelles concernant l'organisation de la vie politique et sociale » (p. 41). Ce faisant, l'auteur espère pouvoir « lier la réflexion historique au fonctionnement mental des individus, parce qu'il [lui] semble évident d'y rechercher l'explication des évolutions sociales et politiques » (p. 41).

Le collectif dirigé par Alain Caillé et Christophe Fouré [18], faisant suite au colloque de novembre 2012, rend hommage à A. Gorz et à l'originalité de sa pensée toujours d'actualité. Plusieurs thèmes sont abordés : l'écologie politique et responsable, l'hétéronomie du travail et le revenu minimum inconditionnel, la critique de la valeur et la sortie du capitalisme. Que peut signifier aujourd'hui sortir du capitalisme ? L'intérêt de ce recueil est de confronter le point de vue de plusieurs spécialistes de la question (dont A. Lipietz, R. Castel, G. Azam, J.-L. Laville, J.-M. Harribey, A. Caillé) et de suggérer, notamment aux plus convaincus, que pour sortir du capitalisme, il faut peut-être d'abord sortir du marxisme.

PHILOSOPHIE, THÉORIE ET CRITIQUE SOCIALES

Le collectif sous la direction de François Hatchuel [45] se présente sous la forme d'un recueil d'essais s'interrogeant sur les processus à l'œuvre dans la transmission au sein de la famille des parents vers les enfants. Ils questionnent d'abord la possibilité de « faire famille », avant de pointer quelques modes de ce faire. Les pratiques de familles dans diverses situations et espaces géographiques sont explorées à travers des analyses qui tentent de décrire les processus de transformation du nouveau-né en adulte « producteur » et « reproducteur », en prenant en compte la place de chacun dans la fratrie et les écarts à la « tradition » susceptibles de se faire jour. L'ouvrage, *in fine*, permet de comprendre comment les appartenances diverses, nécessaires à l'insertion du petit humain dans sa communauté, peuvent évoluer et se recomposer, sans se perdre.

Dans le recueil *Un monde de déchirements* [47], Axel Honneth propose une lecture renouvelée des principaux auteurs de l'école de Francfort et de leurs

précurseurs (Marx, Lukács). L'ouvrage permet de saisir la position d'Honneth à l'égard de la psychanalyse et de la sociologie. Les textes y sont regroupés en quatre axes : le premier offre une discussion critique sur les origines de la tradition critique, notamment autour du marxisme ; le deuxième se concentre sur la discussion critique de la Théorie critique ; le troisième précise les relations de celle-ci avec la psychanalyse et la dernière dévoile une réactualisation par l'auteur de concepts clés comme le travail ou l'articulation de la philosophie à la recherche sociale. Honneth s'attache, en particulier, à expliciter à partir de la philosophie hégélienne le procédé de la « reconstruction normative » sur lequel s'appuie son approche théorique et critique. La spécificité de la « reconstruction normative » mise en œuvre par Axel Honneth consiste à partir d'une analyse « immanente » du social. Elle est centrée sur les normes, à l'œuvre dans les pratiques sociales et dans les institutions de la société contemporaine, ces normes contribuant à la réalisation et au maintien de valeurs universelles légitimées socialement. De la sorte, la théorie peut s'appuyer normativement sur des valeurs communes fondamentales qui garantissent les conditions de la reproduction des sociétés. Sa perspective est toutefois critique puisqu'elle souligne les modes de réalisation incomplets de ces normes. Se trouve ainsi précisée l'articulation pensée par Honneth entre philosophie sociale normative et analyse sociologique, et plus largement entre philosophie, sociologie et psychanalyse.

Parallèlement, les éditions Gallimard ont entrepris la traduction en deux volumes de plusieurs textes rédigés par Axel Honneth entre les années 1990 et 2010, c'est-à-dire après l'ouvrage clé : *La Lutte pour la reconnaissance*. Le premier volume de *Ce que social veut dire. I. Le déchirement du social* [48] rassemble des contributions centrées sur la confrontation de A. Honneth aux auteurs classiques (Kant, Fichte, Hegel) ou contemporains (Sartre, Lévi-Strauss, Castoriadis, Boltanski et Thévenot, Miller), et à travers lesquelles l'auteur vise à clarifier ses idées sur les caractères constitutifs de la « lutte » sociale pour la reconnaissance. L'auteur y distingue les approches « allemandes » et les approches « françaises » des conflits et des luttes sociales. L'origine de ceux-ci se distingue selon qu'elle se nourrit de mobiles relatifs à la confrontation des « intérêts », dans une perspective de maximisation calculable des gains, ou selon qu'elle s'enracine dans des situations de dépendance (épistémique ou normative) des sujets quant à la reconnaissance sociale. Cette seconde origine des conflits sociaux admet une sous-division selon que la lutte pour la reconnaissance constitue la « force motrice d'un élargissement progressif de la communauté » ou bien s'avère être « la source d'un assujettissement irrémédiable à autrui » (p. 13). *Le Déchirement du social* procède donc à l'analyse des variantes de ces modèles du conflit social et de leur relation réciproque à travers les textes des auteurs précédemment évoqués.

Après avoir exploré dans un premier temps ce qui oppose Kant (le « devenir-majeur » en référence aux Lumières) et Deleuze (le « devenir-mineur » sur le thème de l'« émancipation ») Diogo Sardinha revient sur le dépassement de l'opposition immédiate entre les deux penseurs, qui ont proposé chacun une interprétation originale des stratégies d'émancipation. Au fil de l'ouvrage [92], l'auteur fait apparaître les développements, dans l'histoire de la pensée de l'émancipation, qui ont mené de Kant à Deleuze : Sartre, Bataille et Foucault deviennent les personnages d'une histoire tissée autour de Baudelaire, par rapport auquel les trois philosophes-écrivains prennent des positions radicalement divergentes. En reconstituant ce parcours, l'auteur offre à l'étude du lecteur des stratégies émancipatrices nouvelles, utiles à notre temps.

Avec la traduction révisée et augmentée par son auteur, Peter Garnsey, *Les Belles Lettres* offrent au lecteur francophone l'analyse ambitieuse et détaillée d'un corpus philosophique, politique, juridique et théologique consacré à la propriété [41]. Suivant le fil conducteur de la propriété, en particulier de ses origines, de sa légitimité et de son statut, l'auteur examine les réappropriations et les déformations subies, au cours de l'histoire, par des textes fondateurs abordant ce sujet comme ceux de Platon, comme les Actes des apôtres présentant la première communauté chrétienne à Jérusalem, la « *vita apostolica* » du Nouveau Testament, comme les textes fondateurs du droit canon de Gratien ou le *Corpus* de droit civil de l'empereur Justinien. *Penser la propriété. De l'Antiquité jusqu'à l'ère des révolutions* s'achève par une analyse de la réception de la théorie du droit naturel à partir de laquelle l'auteur montre que le droit à la vie ou à l'autoconservation est d'abord apparu comme un effet secondaire de la doctrine chrétienne de la charité pour ensuite s'affirmer comme le premier des droits naturels jusqu'au XVIII^e siècle au détriment d'un droit naturel à la propriété. Peter Garnsey identifie ainsi le rôle de la politique dans l'institution de la propriété au rang de droit inaliénable de l'homme. Il souligne par là le rôle moteur des Français plutôt que des Américains dans ce processus.

Appréhendant la propriété sous un angle se voulant résolument novateur, Pierre Dardot et Christian Laval [31] consacrent un volumineux ouvrage à la question du *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*. Cette thématique, dont l'importance dans la tradition philosophique n'est pas occultée, est présentée comme étant aujourd'hui le point de convergence de luttes anticapitalistes et écologiques, visant à faire barrage à l'extension de l'appropriation privative à toutes les sphères de la société, de la culture et du vivant et dont une illustration est offerte par le gouvernement collectif des ressources naturelles ou informationnelles. L'ouvrage a pour ambition de refonder le concept de commun, en réarticulant les pratiques qui s'en inspirent et les institutions susceptibles de lui faire une place. Dans cette perspective, il analyse le principe politique du com-

mun, souligne les conditions historiques de « l'émergence du commun », propose un regard critique sur les interprétations qui en ont été proposées durant les dernières décennies et suggère une refondation juridique et institutionnelle de la notion. Plusieurs propositions politiques sont esquissées instituant notamment le commun en principe de transformation du social ainsi que sa primauté dans les sphères socioéconomiques et promouvant les droits d'accès, d'usage et de contrôle sur les droits de propriété.

Dans un registre plus social et délibérément ancré dans l'actualité, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot [84] s'emploient à débusquer les diverses figures et mécanismes de la violence sociale aujourd'hui à l'œuvre, en analysant notamment les représentations du monde et les valeurs morales qui structurent les jugements portés sur les évolutions économiques et les rapports entre classes et groupes sociaux.

L'ouvrage sous la direction de Jean-Claude Bourdin [13] reprend les problématiques de sortie des conflits armés et de guerres dans leurs rapports à la réparation et au temps. La problématique de l'oubli et des effets du temps face à l'horreur des violations manifestes et massives des droits de l'homme est mise à l'épreuve de la « réconciliation ». Dans quelle mesure les enjeux de la réconciliation et les valeurs invoquées au cours de ces processus sont-ils eux-mêmes générateurs de différends nouveaux ? L'impossibilité de retracer précisément les chaînes de responsabilité réduit les chances d'obtenir des parcelles de vérité et de restauration de la dignité des victimes, augmentant les risques d'errements et d'échecs des politiques de réconciliation à mesure que l'écart entre l'utopie et les tristes réalités des conflits s'accroît.

Dans un ample et passionnant volume de 860 pages [27], extrêmement utile pour la réflexion philosophique désireuse de dialoguer avec les formes sociales saisies dans leur épaisseur, l'historien Yves Cohen écrit « une histoire transnationale du commandement et de l'autorité », au cours de la première partie du xx^e siècle (1890-1940). Il envisage cette période comme « le siècle des chefs », avant que se développe une forte culture anti-autoritaire dans la période suivante (années 1960-1980). Pour mener à bien un tel projet, l'auteur concentre successivement son analyse sur quatre expériences nationales importantes qui ont fait référence et se sont répondu (États-Unis, Allemagne, France et Union soviétique), où sont apparues des figures de leader que la science sociale naissante a consacrées et érigées en modèles pour l'action (en particulier avec les œuvres de Gustave Le Bon et de Gabriel Tarde), selon une logique de circulation entre les domaines de la guerre, de la politique et de l'industrie. En effet, à la charnière des xix^e et xx^e siècles « s'inventent et se discutent de nouvelles pratiques de commandement dans de nombreux domaines de l'activité sociale, s'élabore la figure d'un nouveau type social, d'un titre de chef disponible aux efforts de

chacun, là se définissent de nouvelles hiérarchies privées ou étatiques à des échelles inédites et se forment des sciences qui justifient et le commandement et le chef tout en les étudiant et en les assistant » (p. 12). Cet ouvrage très documenté articule l'étude des littératures profanes et spécialisées sur le commandement jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et une analyse des pratiques des chefs ; de ce fait, il relie l'exercice du commandement par Roosevelt, Hitler et Staline aux actions des ingénieurs et directeurs d'usines de la même période. Aussi l'observation de l'émergence mondiale de la culture du *leadership* (partie I) s'articule à l'étude des chefs en action (partie II).

Sur le même thème de l'autorité, Robert Damien s'inscrit dans une perspective résolument philosophique, en proposant un ouvrage au titre provocant : *Éloge de l'autorité*, qui se présente comme la « généalogie d'une (dé)raison politique » [30]. En fait d'éloge, l'auteur nous met en garde contre les excès de deux sortes : ceux de l'adulation de l'autorité et, symétriques, ceux du rêve de sa disparition pure et simple. En effet, « la tragédie de la raison politique nous apprend, à notre corps défendant, que la critique radicale de toute autorité aboutit à l'affirmation hiérarchique la plus autoritaire ou la plus manipulatrice. Qu'elle prenne la forme libérale du *leadership* managérial ou celle autoritariste de la raison totalitaire, une hiérarchie hégémonique s'en trouve toujours renforcée » (p. 24). Ainsi la réflexion de Damien s'inscrit à la fois dans le contexte de nos sociétés démocratiques en défiance de l'autorité et en regard du « siècle où l'autorité a été victime d'elle-même », ce qui « nous délaisse dans un imaginaire bloqué ». D'où la nécessité de revenir à la définition d'une autorité comme « augmentation de l'être à qui elle s'applique » et « service de l'autre qui accepte de reconnaître dans sa propre médiation, les moyens de sa propre élévation » – ce qui conduit l'auteur à remonter loin dans la culture occidentale, en réinterrogeant la figure de Socrate combattant à Déliion et en sondant le « spectre de Machiavel ». Il s'agit d'évaluer les formes de l'autorité, toujours localisées quelque part entre le sublime et le sordide, de comprendre ce que le commandement doit à l'engagement corporel, enfin de ressaisir la dimension nécessairement collective de l'autorité individualisée (quoique parfois de manière cachée). Au final, s'il existe un « principe autorité », il faut en rechercher les conditions de possibilité du côté des œuvres de Proudhon et de Bachelard, et le comprendre dans la perspective d'une rationalité du conseil ouverte, nourrie par le dialogue des sources culturelles. La réalité d'un tel principe aujourd'hui se joue dans la capacité que les citoyens manifesteront de rendre le monde plus humain, c'est-à-dire mieux socialisé, ce monde qui, dans ses relations traditionnelles comme dans ses nouvelles conditions numériques, tend cependant à ressembler à l'état de nature hobbesien.

DROIT, ÉTHIQUE ET POLITIQUE

Dans un ouvrage d'une remarquable qualité argumentative [102], Karine Wurtz se penche sur l'analyse des crimes de guerres en dégagant l'apport des théories morales de la responsabilité : sont successivement abordées par l'auteure les questions de l'imputation à un sujet individuel d'actes qui lui ont été commandés par la hiérarchie militaire, de la nature particulière de la responsabilité collective, de l'influence des actes à double effet, et enfin de la distinction entre tuer et laisser mourir (ne pas intervenir). L'ouvrage s'achève sur une partie qui concerne les théories morales de la sanction. Ce livre, qui invite à repenser les schèmes classiques de l'imputation à partir des situations spéciales inhérentes à la guerre, intéressera à la fois les spécialistes de philosophie de la guerre, d'éthique appliquée et de philosophie du droit.

La seconde édition du recueil intitulé *Éthique et droit* rassemble de façon opportune de nombreux textes publiés par Chaïm Perelman [81] de 1945 à 1984. Ils participent d'une ample réflexion sur le droit, et sur son rapport à la justice, à la morale et à la logique. Les textes rassemblés dans la première partie considèrent les différentes dimensions de l'idée de justice, ainsi que le rôle que les considérations morales jouent en droit. Ceux rassemblés dans la seconde partie sont dédiés à l'étude de la rationalité, du raisonnement et de l'argumentation juridiques ; ils défendent notamment l'idée d'une logique juridique qui, bien que non formelle, obéit à des règles explicitables. En précisant les contours de cette logique, l'auteur montre l'importance de l'étude de la pratique du juge pour une compréhension plus générale de la rationalité pratique. Signalons en outre la publication en français, avec une importante présentation par C. Bouriau [14], de deux textes de Hans Kelsen, « La fonction de la Constitution » et « Contribution à une théorie des fictions juridiques », qui permettent notamment d'éclairer la contribution de Kelsen à partir de la théorie du « comme si [*als ob*] » de Vaihinger.

The Civil Rights Revolution est le troisième opus de la vaste entreprise de réinterprétation de l'histoire constitutionnelle américaine entreprise par Bruce Ackerman [1] il y a plus de vingt ans sous le titre *We, The People*. Alors que les deux volumes précédents se penchaient respectivement sur les moments de formation de la constitution américaine par l'exercice de la souveraineté populaire (de la fondation de la République américaine au *New Deal*, en passant par la Reconstruction des années 1860), puis sur l'histoire complexe des amendements ayant fait évoluer la constitution, ce nouveau volume considère la transformation de la constitution sous l'effet du mouvement des droits civiques dans les années 1960. À l'heure où la Cour suprême entreprend de défaire certaines des principales avancées de cette « seconde reconstruction » américaine, liée au *Civil Rights*

Act ou au *Voting Rights Act*, l'auteur dégage, à partir de l'étude de ce moment constitutionnel, l'image d'une évolution du droit constitutionnel portée par la mobilisation de mouvements sociaux et permise par l'équilibre complexe institué entre les différentes branches du gouvernement. Il en tire une riche réflexion sur les modalités par lesquelles la mobilisation populaire peut soutenir des transformations institutionnelles profondes.

ANALYSES DE LA JUSTICE

Les deux forts volumes composés sous la direction générale de J.-C. Merle [71-72] offrent un « état de l'art » très complet et particulièrement approfondi à propos de la justice sociale et de plusieurs aspects importants de la justice politique. Sur ce deuxième point, l'accent est mis sur la justice dans les relations internationales, d'une manière qui associe étroitement l'analyse éthique à la réflexion informée sur les mécanismes juridiques et institutionnels. Dans ce vaste ensemble, la dimension économique est également présente et, tous comptes faits, la collection d'articles illustre la profondeur des liens qui existent aujourd'hui entre philosophie et sciences sociales, en particulier autour des enjeux dits « normatifs » qui appellent l'étude de jugements de valeur. C'est aussi l'occasion de cerner comment, aujourd'hui, l'interrogation morale peut se nourrir d'un regard renouvelé sur les institutions centrales de notre monde social et politique.

ÉTUDES FÉMINISTES

De façon originale, Isabelle Mallon et Anne Quéniart [112] interrogent le « genre » des politiques sociales et déconstruisent leur apparente neutralité. Elles portent également un regard critique sur les politiques de genre, prenant ce dernier comme objectif, objet ou instrument politiques. La prise en compte du genre dans ces politiques est en effet ambiguë – en particulier sous l'angle de leur mise en œuvre concrète –, car elles échappent, pour partie, aux injonctions de rééquilibrage des rapports sociaux de sexe et n'atteignent pas complètement leurs objectifs. Elles se heurtent également aux cécités partielles ou momentanées tenant à d'autres principes de domination (liés aux classes sociales ou à l'appartenance ethnique) mais qui n'en affectent pas moins les rapports de genre.

Recueil d'articles de sociologie du genre, ce numéro des *Cahiers du genre* [106] étudie les effets des rapports sociaux de genre, de classe et de race sur les subjectivités. La relation entre sujet individuel et sujet collectif est explorée à la lumière des voies que les subjectivités se frayent pour permettre à un savoir

collectif d'émerger. Outre les relations du sujet collectif au sujet individuel, les effets sur la subjectivation des rapports de genre (féminisme et domination masculine) et de race (« blanchité » et domination) sont explorés pour alimenter la réflexion sur l'émergence d'une conscience collective irrémédiablement mouvante dans un univers de repères collectifs ordonné autour de valeurs qui se réinventent constamment, comme la citoyenneté ou l'ethnicité.

L'ACTION, LA VIE SOCIALE ET L'INSTITUTION

Au cours des années 1980-1990, les droits-créances (« droits à ») ont progressivement laissé la place à de nouveaux modes de régulation sociale avec les « droits-créances médiateurs », où le droit est conçu comme une médiation permettant une intégration de l'individu dans la société, et avec un « droit des faits », conçu comme une aide fonctionnelle au plus près des situations singulières des individus. Ces nouveaux droits sont le fruit de dispositifs de délibération collective associés à des processus d'expertise. Le recueil collectif coordonné par L. Lima, *L'Expertise sur autrui* [63], explore les modalités concrètes de l'individualisation des politiques sociales et de l'expertise dans cinq champs : l'insertion des jeunes en difficulté, l'accompagnement des chômeurs, le handicap, le suivi socio-judiciaire en prison, le droit au logement. Il souligne notamment – en procédant de façon thématique plutôt que sectorielle – les tensions occasionnées par les injonctions politiques à l'individualisation dans un contexte de massification des politiques sociales, et met en évidence les principes de justice et les formes de jugement sur les personnes et les situations mobilisés dans les expertises qui sont au fondement de ces interactions.

L'ouvrage coordonné par Michèle Coquet et Claude Macherel, *Enfances. Pratiques, croyances et inventions* [29], souligne le rôle actif des enfants, à travers leurs propres interactions et celles qu'ils ont avec les adultes, dans la production de la culture ainsi que la façon dont celle-ci, en retour, est susceptible d'infuser la société dans son ensemble. Par le jeu, les enfants détournent les règles et la norme, s'approprient les savoirs et les savoir-faire de leurs aînés, participant ainsi à la perpétuation et à la régénération de leur culture.

Dans le droit-fil des travaux de L. Wacquant, Laurent Roesch [91] montre comment aux États-Unis le discours ultra sécuritaire traduit la politisation de certaines questions sociales. Celles-ci se sont vues politisées, c'est-à-dire introduites au plan politique, prises en charge par des acteurs suffisamment influents pour les constituer en objets de débat sur la scène politique, institutionnelle et médiatique. Les éléments colligés suggèrent, sur ce thème spécifique, qu'aucun problème n'est en soi politique mais qu'il le devient lorsqu'il structure les clivages entre formations politiques et catégories de représentants. Les politiques

américaines depuis les années 1990 feraient ainsi resurgir la notion dix-neuviémiste de « classes dangereuses » à travers une instrumentalisation des politiques sociales et une politisation du thème de l'insécurité.

Le recueil *Le Scandale de la pensée sociale* [73] réunit plusieurs des textes inédits de Serge Moscovici sur les représentations sociales, balayant à la fois la théorie qu'il a construite concernant ces dernières, leur histoire et leur actualité. Il se présente comme un regard porté de l'intérieur sur une théorie datant déjà d'un demi-siècle, respectant trois exigences : proposer des textes fondamentaux de l'œuvre de l'auteur, donner un panorama de l'histoire et de l'actualité de cette théorie, réunir des textes qui portent l'empreinte d'un dialogue ouvert et vivifiant. Ils contribuent à rouvrir la réflexion concernant l'efficacité sociale des représentations sociales, leur pouvoir dans l'agir commun et le croire, le rapport entre science et société, langage et communication.

Josepha Laroche et Yves Poirmeur ont dirigé le volume collectif en hommage à Armelle Le Bras-Chopard, professeure de science politique émérite à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines [57]. Dialoguant avec l'œuvre de cette enseignante-chercheuse notamment consacrée à l'exclusion (voir *Le Zoo des philosophes. De la bestialisation à l'exclusion*, 2000) et aux violences physiques ou symboliques faites aux femmes (voir *Le Masculin, le sexuel et le politique*, 2004 ; *Les Putains du Diable. Les procès en sorcellerie des femmes*, 2006), il est composé de réflexions portant successivement sur la naturalisation des violences (articles d'Yves Poirmeur, d'Yolande Cohen et de Christian Baudelot), sur leur déni (contributions de Mariette Sineau, de Réjane Sénac, et de Janine Mossuz-Lavau), sur leur rationalisation (Yves Déloye, Patrice Rolland, Maire Fedelma Cross), enfin sur leur confrontation (Josepha Laroche, Bertrand Badie, Jean-Jacques Roche). Ces contributions sont précédées d'une présentation qui retrace l'itinéraire académique et intellectuel de la politiste, et d'une bibliographie de ses publications.

Anne M. Lovell, Stefania Pandolfo, Veena Das et Sandra Laugier [64] se sont associées pour dévoiler de nouveaux aspects de la fragilité humaine, en les saisissant à travers les désastres ayant touché certaines collectivités ainsi qu'à travers la plurivocité linguistique de l'expression « aller vers la folie ». Ce dévoilement de la fragilité humaine lors de situations de crise très contemporaines permet de repenser une éthique philosophique et politique du *care*, à mi-chemin de l'extraordinaire et de l'ordinaire, tenant compte de la diversité infinie des états mentaux altérés, des catastrophes subjectives, des détresses et des détressages sociaux et psychiques, des expériences psychopathologiques. À travers des terrains et des situations très variés, les auteures reposent ces questions fondamentales : Qu'est-ce qu'un être humain ? Qu'est-ce qui menace les formes de vie humaines et la possibilité même de les « reconnaître » ? Quel poids y prend le regard des autres ?

Dans quels mondes naît et se développe ce que nous identifions comme des formes de vie marquée par la « folie » ?

Dans le même registre et également au carrefour de plusieurs disciplines, Tobie Nathan [75] propose de croiser l'ethnopsychiatrie et la clinique psychanalytique pour porter un autre regard sur *La Folie des autres*. À travers l'analyse de plusieurs cas cliniques, l'auteur cherche à comprendre comment on peut demeurer le même, alors que les structures qui nous portent et que l'on habite varient et sont remplacées par d'autres. Tobie Nathan montre comment, lorsque le *dehors* vacille, le sujet pour maintenir son identité est contraint de rendre palpable la structure, habituellement inconsciente, du *dedans*. Cette extériorisation peut s'accomplir dans une véritable explosion d'expressions. Pour comprendre ces significations, l'auteur s'appuie sur « la fine homéostasie existant, dans le fait psychopathologique, entre la psyché et la culture » (p. xxxv) et s'adosse à l'œuvre de G. Devereux.

Appréhendant l'ensemble des lieux de privation de liberté dans leur hétérogénéité, le collectif « Où sont les murs ? » [108] analyse la mise en œuvre du couple ouverture/fermeture, dans une variété remarquable de contextes socio-historico-politiques, au cours des deux siècles passés. L'ouvrage, rassemblant notamment des contributions d'historiens, de sociologues et de criminologues, participe du projet scientifique de décentrement du regard porté sur les lieux fermés. Il étudie la manière dont contexte et lieu d'enfermement sont mutuellement travaillés l'un par l'autre ainsi que les effets paradoxaux sur les pratiques des acteurs, dans et hors les murs, de la dialectique ouverture/fermeture.

Les contributions réunies dans *How Groups Matter* par Gideon Calder, Magali Bessone et Federico Zuolo [19] entreprennent une analyse philosophique du concept de « groupe » tel qu'il intervient dans les débats contemporains de philosophie politique. Les auteurs, issus de toute l'Europe, s'interrogent sur les implications non seulement sociologiques ou psychologiques, mais aussi politiques et proprement normatives de l'institution des « groupes » en objets et agents des discours et des politiques publiques. Comment plusieurs individus se trouvent-ils regroupés en une même entité collective, lorsqu'il importe de penser la réparation d'injustices passées, les politiques de discrimination positive (Daniel Sabbagh), la possibilité de droits collectifs (Adina Preda) ou le traitement de minorités, qu'elles soient assignées à un critère ethnoculturel, comme les Roms (Magali Bessone et Sophie Guérard de Latour) ou religieux, comme les musulmans (Anna Elisabetta Galeotti) ? En s'interrogeant sur le risque constant d'essentialisation, sur les conditions d'une représentation de groupe (Gideon Calder) ou encore sur les traits pertinents pour l'assignation réglée des individus à un groupe (Federico Zuolo), le recueil soulève des questions méthodologiques, normatives et ontologiques essentielles.

Dans ce numéro spécial de la revue de l'*Union rationaliste* [107], on retrouve un ensemble d'auteurs, reconnus pour leurs activités de recherche et leur engagement politique, qui se penchent sur la difficulté de penser l'unité de l'émancipation dans un monde où les luttes sont non seulement plurielles, mais parfois opposées. Patrick Cingolani insiste dans son texte sur la nécessaire ouverture de l'horizon de la réflexion sur l'émancipation dans le contexte du salariat, car ce contexte est, lui aussi, très changeant. Roland Pfefferkorn, dans un entretien accordé à Irène Pereira, parle de la centralité de la notion de lutte dans le processus d'émancipation. Dans un article historique, Mathieu Léonard repense les origines de l'Internationale, alors que dans un texte sur le genre, la laïcité et le féminisme, Natacha Chetcuti s'interroge sur les réflexions récentes sur les difficultés liées à la définition de la citoyenneté chez les femmes qui portent le voile, en montrant le chemin permettant de s'échapper de la dualité racisme versus sexisme. Irène Pereira relit la notion de spontanéité vitale dans le contexte marxiste ; Mathieu Grégoire revient sur le cas des intermittents du spectacle ; Christian Ruby propose une relecture de Jacques Rancière ; Jean-Marc Lachaud se penche sur la question d'une œuvre d'art ; Olivier Neveux s'intéresse à Bertolt Brecht et la place que celui-ci accorde à la connaissance. Outre le dossier thématique, on retrouve dans ce numéro un texte de Jacqueline Chabbi sur les origines de l'islam, et un hommage que Michel Paty consacre à Georges Condominas. Le dossier thématique couvre un terrain qui ouvre des pistes réelles de réflexion à travers, d'une part, des approches tout à fait conceptuelles et, d'autre part, des analyses approfondies de cas concrets. La difficulté à saisir l'unité de l'émancipation est assumée dans la préface, mais ce numéro spécial offre en même temps quelques outils pour que le lecteur puisse se reconstruire une partie lui-même de cette unité manquante.

Le rapport coordonné par C. Grislain-Letrémy, R. Lahidji et Ph. Mongin [42] consacré au risque majeur en tant que défi pour l'action publique offre de très riches analyses du traitement du risque et des règles de décision. On appréciera notamment l'excellente mise en rapport des « approches d'ingénieur » et des approches issues de l'analyse de la décision ou de l'économie. Le répertoire des exemples privilégiés de mise à l'épreuve de la prudence collective est ici très vaste.

Dans un tout autre registre, Jean-Pierre Zarader se propose [103] de confronter la théorie malrucienne de l'œuvre d'art telle qu'elle se déploie dans ses *Écrits sur l'art* – tomes IV et V de ses œuvres complètes – à « certains grands textes de la philosophie contemporaine » comme ceux de Benjamin, de Blanchot ou encore de Derrida. Une confrontation, à défaut d'une véritable explication. Car il faut bien avouer que la mise en œuvre de ces interférences ne fait qu'obscurcir des concepts déjà peu clairs. Malraux fut le grand promoteur de l'autonomie de l'art, d'un art « métamorphosé » par le musée, inscrivant la relation à l'œuvre dans l'immédiateté

et l'universel. L'art, devenu profane et débarrassé de toute représentation mimétique du réel, de tout naturalisme, devient par la seule forme le mode de transmission privilégié de l'humanisme et de ses valeurs universelles. Le génie rhétorique de Malraux et son talent politique, d'esprit résolument kantien, vise donc à promouvoir l'art en le plaçant au fondement de la communauté humaine sensible, du vivre-ensemble. L'esthétique est avant tout politique. Le verbe malrucien, abusivement lyrique et volontiers sibyllin, s'inscrit bel et bien dans une histoire et une temporalité, celle de l'idéologie gaulliste et de la création en 1959, sous la V^e République, du ministère des Affaires culturelles, ayant pour mission de « rendre accessibles les plus grandes œuvres au plus grand nombre d'hommes ». On l'a dit et redit, Malraux ne se préoccupait guère d'éducation populaire, d'apprentissage, de connaissance, à ses yeux un « pédagogisme ». L'expérience de l'art est une communion, une révélation, autrement dit... une sacralisation et, il faut bien le dire, conçue de pareille façon, un mythe. Car nous ne voyons pas très bien comment un masque dogon ou une parure yao pourraient transmettre quelque valeur universelle sans la contribution préalable d'un minimum d'informations les concernant.

NORMES, VALEURS ET RAISONS

Dans *Explaining Norms*, un ouvrage ambitieux écrit à huit mains, Geoffrey Brennan, Lina Eriksson, Robert Goodin et Nicholas Southwood [15] entreprennent d'élaborer une théorie complète des normes, précisant tout à la fois leur nature, leur origine, leurs conditions d'évolution et leur pouvoir explicatif. Ils définissent les normes comme des groupes (*clusters*) d'attitudes normatives, qui nous permettent de nous demander des comptes les uns aux autres. Cette définition s'inscrit dans une perspective individualiste, plutôt que holiste, mais est antiréductionniste : l'adoption d'une norme par une communauté ne peut pas seulement s'expliquer, selon les auteurs, par des considérations non normatives. Cette définition leur permet de proposer une typologie distinguant les normes formelles (en particulier les normes légales appartenant au droit positif), les normes morales (relevant de la moralité positive, acceptée dans un groupe social particulier), et les normes sociales (dont l'autorité ne dérive ni du droit posé, ni d'une morale sociale particulière). L'ouvrage s'efforce sur cette base de préciser le rôle que peuvent jouer les normes dans l'explication des comportements sociaux, en particulier dans des approches sociologiques qui privilégient l'explication par les actions individuelles, plutôt que par les structures ou les idées. Il montre la fécondité du recours à l'explication par les normes, y compris pour les analyses fondées sur la théorie du choix rationnel.

Le dernier ouvrage directement conçu et rédigé par le grand sociologue Ray-

mond Boudon [12] offre des synthèses remarquables des derniers développements d'une pensée créative, érudite et constamment en mouvement. Nourri de l'héritage de la sociologie, l'auteur revient à nouveaux frais, avec des développements particulièrement pertinents, sur la théorie de la rationalité cognitive. Il établit aussi, selon un ordre qu'il qualifie de « réticulaire », des liens décisifs avec d'autres thèmes, en particulier l'opinion dans la société libérale, l'abstraction et les croyances fausses. Sur le thème des croyances également, le passionnant ouvrage dirigé par Laurent Jaffro, *Croit-on comme on veut ?* [52], offre une synthèse critique attendue sur le difficile problème de la responsabilité et du contrôle au regard des croyances, rapporté à ses sources historiques depuis l'Antiquité. Des Anciens aux Modernes, c'est toute la complexité d'enjeux éducatifs et religieux, et de figures contrastées de l'assentiment, qui se révèle.

Aussi surprenant que cela soit, le développement des théories de la responsabilité morale est inversement proportionnel à son importance dans le domaine de la philosophie morale. La responsabilité occupe le devant de la scène, au-delà de la réflexion philosophique : les récents développements européens de l'innovation et de la recherche responsables (RRI) l'attestent. *Conversation and Responsibility* [70] qui a mûri pendant de longues années – puisque McKenna a présenté une toute première version de sa théorie conversationnaliste dès 1998 – est donc à saluer. D'une part, il est très soigneusement argumenté : son auteur a mené une conversation avec une bonne partie des principaux philosophes moraux contemporains de la responsabilité ; mais le cercle est limité aux auteurs de langue anglaise, et c'est une réduction à laquelle nous sommes malheureusement habitués aujourd'hui. D'autre part, sa thèse ouvre des perspectives prometteuses. Cependant, elle n'est pas tout à fait nouvelle puisque Gary Watson établit déjà une analogie entre responsabilité et communication dans une variation sur des thèmes strawsoniens (voir pp. 3 et 88). Toutefois, McKenna développe cette idée expressiviste plus avant et se limite à la conversation. En effet, en s'appuyant sur les travaux de P. F. Strawson, il accepte deux traits de la théorie du métaphysicien analytique. Premièrement, la responsabilité morale est interpersonnelle. Deuxièmement, les émotions jouent un rôle important pour pouvoir tenir quelqu'un responsable de quelque chose. Mais il rejette un troisième trait de la responsabilité morale selon la conception du philosophe d'Oxford, qui prétendait qu'être tenu pour moralement responsable était plus fondamental qu'être responsable de quelque chose. Il défend alors une dépendance mutuelle entre être responsable et être tenu pour responsable. En effet, la nature de l'agent qui est moralement responsable passe par la sensibilité envers ceux qui pourraient le tenir responsable et donc lui demander de justifier sa conduite. On voit alors apparaître l'analogie entre responsabilité morale et conversation. En effet, la relation entre un agent moralement responsable et ceux qui le tiennent pour responsable est similaire à la

relation qui existe entre un orateur et son audience. En répondant avec certaines attitudes, notamment le ressentiment et l'indignation, les membres de l'auditoire révèlent ainsi leur considération envers les actions de l'agent. Celui-ci peut alors répondre, s'excuser ou prolonger par sa défense la conversation dans d'autres directions. Cet ouvrage – qui fait pourtant date dans le domaine – est cependant limité. L'auteur le reconnaît et mentionne : la prise en compte de la seule nature de la responsabilité morale et pas celle du contrôle impliqué pour l'exercer, le choix du traitement de la responsabilité morale directe et non dérivée, ou encore la seule considération des actions, des omissions et des conséquences d'une action ou de son omission. Avec l'analogie entre responsabilité morale et conversation, on aurait pu s'attendre à voir apparaître une littérature abondante mobilisée et discutée, tant en philosophie du langage qu'en philosophies sociale et politique. Pour la première, McKenna se contente des travaux de H. P. Grice et M. S. Green. En ce qui concerne les deux autres, Habermas, par exemple, n'est pas mentionné, pas plus que les théories de la démocratie délibérative. On notera aussi une absence de référence à l'ouvrage de Joseph Raz intitulé *From Normativity to Responsibility*, publié une année avant, pourtant très proche par la thématique.

L'ouvrage coordonné par Sophie Guérard de Latour [43] rassemble des contributions visant à évaluer la pertinence du multiculturalisme en tant que théorie politique adaptée à nos sociétés plurielles ; il réunit des auteurs de différentes nationalités (canadienne, brésilienne, britannique et française), ce qui donne une certaine ampleur à cette réflexion sur le multiculturalisme libéral. Puisque la dimension philosophique de cette théorie est rarement envisagée en France, il s'agit, notamment avec cet ouvrage, d'examiner comment les politiques multiculturelles s'articulent aux fondements normatifs de la citoyenneté contemporaine, de réfléchir aux raisons qui justifient ou invalident le droit à la différence, et de déterminer ainsi s'il existe une crise du multiculturalisme et en quoi elle consiste. S'il existe certaines limites à la « citoyenneté différenciée », et si les contributeurs apparaissent partagés ou nuancés sur la pertinence du modèle multiculturaliste, le retour à une citoyenneté « aveugle aux différences » ne semble plus envisageable à notre époque où il convient de repenser l'égalité démocratique. Cet ouvrage rassemble les contributions de philosophes connus pour leurs positions sur ce sujet tels que Catherine Audard, Magali Bessone, Sophie Guérard de Latour, Will Kymlicka, Cécile Laborde, Catherine Larrère, Roberto Merrill, Tariq Modood et Daniel Weinstock.

Les articles réunis par Anne-Marie Motard à propos de l'identité et de la diversité, notions appréhendées à travers les créations, les discours et les représentations [74], apporteront au débat philosophique sur le multiculturalisme d'intéressantes ressources, notamment grâce à l'étude des situations historiques

et sociales vécues dans le monde anglophone ainsi qu'à la diversité culturelle de ce dernier.

RELIGION ET POLITIQUE

L'ouvrage collectif sous la direction de Sylvie Taussig [98] est une introduction critique à l'ouvrage de Charles Taylor intitulé *L'Âge séculier* (*A Secular Age*, Harvard University Press, 2007 ; Seuil, 2011, pour la traduction française). Malgré l'importance de l'ouvrage, son auteur estime qu'il n'est qu'un début de conversation avec des gens « de toutes les disciplines, experts en d'autres civilisations » (p. 9). Cette conversation a lieu de différentes manières. Hormis le dernier article signé par un juriste de Shanghai qui propose de s'inspirer de Taylor pour le cas du Tibet, les contributions de ce collectif réunissent en grande majorité des spécialistes français, pour la plupart experts du religieux ou de l'histoire de la pensée. À ce propos, plusieurs articles reviennent sur la question du bien fondé d'une discussion entre Taylor et Blumenberg, spécialiste lui aussi de la sécularisation. J.-C. Monod et C. Bouchindhomme divergent sur la nécessité d'une telle confrontation. Dans l'avant-propos, Taylor assume son origine catholique, l'influence du dominicain Yves Congar et de son concept de subjectivité, que le philosophe canadien reprend dans le cadre d'une éthique de l'authenticité qui met en cause une raison « excarnée ». Taylor oppose à ces approches dans le domaine de la morale (par exemple Scanlon ou Habermas) une réaction viscérale (*gut reaction*), notamment décrite dans le Nouveau Testament. Son appartenance catholique fait d'ailleurs l'objet de débats entre articles. Si *L'Âge séculier* est souvent salué comme magistral, certaines contributions des auteurs réunis ici sont cependant critiques et voient ce livre comme une ressource pour une machine de guerre politique. Elles visent la thèse selon laquelle il peut exister une liberté de conscience avant même une séparation entre le politique et le religieux. Une interprétation de son projet le présente comme un immanentisme catholique dévoyé qui s'associe à la liquidation totale de la métaphysique. Plusieurs contributions reprennent en parallèle des thèmes abordés par Taylor sans discuter ses propositions elles-mêmes.

L'essai que Martha Nussbaum consacre à la question de la tolérance dans les sociétés contemporaines [76] présente plusieurs intérêts : d'abord, l'auteure des *Émotions démocratiques* (2011) y met à l'épreuve de l'actualité politique sa propre théorie de la peur comme passion à la fois naturelle et dangereuse car fondée sur une forme agressive de narcissisme et capable d'obscurcir les facultés critiques ; ensuite, il fournit l'occasion d'un diagnostic critique sur l'état actuel du traitement démocratique des différences religieuses dans les aires nord-

américaine et européenne de l'Ouest. Les fondements de la critique nussbau-mienne sont au nombre de trois : cohérence morale, principe de liberté religieuse et recours à l'imagination, critères grâce auxquels la position française sur l'inter-diction du port de la burqa dans les lieux publics (loi du 11 octobre 2010) est examinée parallèlement à celles adoptées par d'autres pays tels que la Finlande et les Pays-Bas. Elle est considérée par la philosophe à la fois comme l'expression d'une tradition politique particulière (typique de la laïcité) et comme fondamentale-ment critiquable, car peu cohérente avec la volonté française de favoriser la dignité humaine ou féminine et partielle (favorisant la culture des Français de souche sur celle des immigrants – « la loi française témoigne d'une préférence pour une façon d'être : celle de la majorité du pays », p. 190). Il apparaît nécessaire de « vaincre la politique de la peur » qui peut aujourd'hui s'installer dans les pays démocratiques, de manière contradictoire avec leur tradition intellectuelle et leur vocation historique déclarée ; pour y parvenir, la philosophe en appelle, dans son intéressant chapitre v (« Le regard interne : respect et imagination empreinte de sympathie »), à développer le « regard interne », moyen de stimuler une imagination pleine de curiosité pour les différences de comportement à l'intérieur d'espaces socioculturels toujours davantage bigarrés.

Le volume collectif consacré à « la question du mal » dirigé par Aurélie Renault et Patricia Reynaud [89] est le fruit d'un colloque qui s'est tenu à l'université de Georgetown au Qatar en 2012. En faisant dialoguer les textes religieux de référence dans diverses religions (christianisme, islam, bouddhisme) avec des sources littéraires et contemporaines, il envisage diverses problématiques, telles que celle théologique de l'origine du mal, celle morale de la responsabilité du bourreau et celle politique de l'environnement moral favorable aux massacres et aux génocides.

ÉCONOMIE ET PHILOSOPHIE

Saluons la parution de l'ouvrage de Stéphane Chauvier [25] sur les problèmes éthiques des externalités. D'abord parce qu'il s'agit d'un joyau de philosophie analytique qui, par la créativité des exemples imaginés, rappelle les premiers écrits de Nozick et, par la finesse des distinctions proposées, ceux de Parfit. Ensuite parce qu'il s'agit d'un premier ouvrage philosophique entièrement consacré aux externalités. Les externalités désignent habituellement l'ensemble des effets d'une activité, ils sont dits « externes » au sens où ils n'ont pas fait l'objet d'une transaction. En isolant un type d'externalité et en discutant le cas des effets *involontaires* qu'une activité *légitime* a sur une *tierce partie*, Chauvier marque sa préférence pour des questions « avec visage », plus intéressantes pour l'éthique. Ses résultats peuvent surprendre les philosophes non aguerris au raisonnement économique.

En effet, l'une des façons de traiter les externalités négatives est d'interdire les activités qui les produisent ; or, une telle interdiction n'est éthiquement acceptable qu'à condition que les sociétaires payent les coûts d'opportunité. Dans le cas de la pollution, par exemple, l'interdiction des activités polluantes en appellerait à un principe « pollué-payeur », et non « pollueur-payeur » comme c'est le cas aujourd'hui. Moins convaincant au regard des recherches économiques est le passage du problème des externalités à la solution de l'État, envisagé comme nécessaire. D'ailleurs, cette solution, si elle consiste en une pluralité d'États, va à l'encontre de la conception de Chauvier qui insiste sur le fait que toute personne est toujours la voisine d'une autre. Toutefois, la démarche, malgré son nationalisme méthodologique, s'avère ici aussi innovante, proposant une discussion intéressante sur la « modularité » de l'État. Par sa créativité et sa richesse argumentatives, *Éthique sans visage* est un livre hors normes qu'on a plaisir à lire et à relire.

Le petit ouvrage fort utile qu'Adeline Barbin consacre à André Gorz [7] restitue la richesse d'une pensée attentive à l'actualité et aux tendances du monde contemporain, particulièrement en rapport avec le monde du travail et les limites du modèle productiviste. Au-delà de l'évocation des grands modèles généraux (machinisme, capitalisme), la pensée de Gorz invite, comme le souligne A. Barbin, à cerner les limites et le mode de régulation de l'activité économique. De son côté, Alain Leroux [62] poursuit sa réflexion patiente et attentive sur la tradition de l'économie sociale. Celle-ci n'est pas à titre essentiel un anti-modèle (servant à prendre ses distances par rapport au capitalisme), mais plutôt l'exemple de manières plurielles d'entreprendre, dans lesquelles on peut chercher l'ébauche de la « société à vivre » que scrute A. Leroux dans ses recherches. L'étude entreprise est l'occasion de développements importants pour le monde d'aujourd'hui, sur les rapports entre « réalisme » pragmatique, « idéalisme » moral et exemplarité cultivée à dessein.

Les questions de l'engagement, du rapport aux normes et de l'identité ont conduit nombre d'économistes, au cours des années récentes, à renouveler leur rapport à la philosophie de la décision, souvent pour s'éloigner des modèles de type purement « maximisateur » ou instrumental de la décision. La théorie des « capacités », notamment dans la contribution d'Amartya Sen, a attiré l'attention sur les problèmes de la représentation de l'« agent » comme tel dans la pensée économique, ce qui jette un pont vers la philosophie morale. Dans le recueil de J. Ballet *et al.* [6], ces questions sont reprises dans une perspective élargie, inspirée notamment par la phénoménologie. En prenant en considération la constitution et la fragilité de la personne, la responsabilité et les identités, les auteurs prennent leurs distances avec une approche (celle de A. Sen) qui reste dans le voisinage des modèles « économiques » ordinaires de l'agent de la vie économique.

LIBÉRALISME

Très utile pour préciser le sens d'un concept souvent utilisé aujourd'hui mais galvaudé, Serge Audier [5] propose, dans la collection « Repères » des éditions La Découverte, une nouvelle édition d'un petit ouvrage sur *Le Socialisme libéral*. Ce concept est mis en perspective à la lumière du conflit entre libéralisme et socialisme et, plus précisément, à la lumière de l'hostilité des économistes libéraux à l'égard des socialistes et des républicains. En effet, le socialisme libéral s'est historiquement imposé contre le libéralisme économique et son antisocialisme doctrinal. Revenant aux sources historiques, dans leur diversité (anglaise, française et italienne), Serge Audier déploie l'irréductibilité du socialisme libéral au libéralisme classique et montre qu'il n'a pu naître que de l'intégration d'un triple héritage, issu du libéralisme politique, du républicanisme et du socialisme.

La nouvelle édition de *L'Individualisme économique et social* de Schatz [93] est l'occasion de redécouvrir cette figure de la pensée économique dont la très large perspective sur l'individualisme contemporain, sur ses origines et sur la réforme sociale a rayonné au sein de l'école libérale tout particulièrement. Outre les développements historiques, les vues sur le christianisme, l'anarchisme et l'apport sociologique retiennent l'attention.

Hedwig Marzolf confronte quant à elle le rapport du libéralisme aux religions [68]. Ce travail, qui s'inspire des récentes thèses sur la religion en démocratie émises par Habermas dans son débat avec Ratzinger et par Jean-Marc Ferry (voir l'ouvrage de ce dernier : *La Religion réflexive*), se situe dans l'horizon ouvert par l'hypothèse de l'entrée dans une ère post-séculière. Ce qui revient à assumer une forme de tension entre la neutralité impliquée par le libéralisme et les arguments de la théologie. Or, cette tension se dénoue, estime l'auteur, grâce aux analyses de Kant sur « l'Idée de Dieu en nous » (§ 85 de la *Critique de la faculté de juger*) – la pensée du philosophe de Königsberg donnant l'espoir de réussir à concilier libéralisme et religion en transformant le christianisme en une « morale de la finitude ».

PHILOSOPHIE, ÉTHIQUE ET SANTÉ

Le volume collectif coordonné par Bernard Ancori, George-Henri Melenotte, Joëlle Strauser et Jean Christophe Weber [2] rassemble des contributions issues d'un séminaire consacré au thème : « Médecine, sciences et société : vers un sujet normalisé ? », qui « envisageait la médecine comme un champ pratique, reflet et vecteur d'influences normatives diverses ». La réflexion collective porte par

conséquent sur la caractérisation de la notion de sujet, prise au sens large, dans le champ de la médecine contemporaine, ce qui recoupe des figures extrêmement variées telles que les malades, le personnel médical et soignant, les partenaires et clients du système médical. Le volume réunit des contributions de philosophes, médecins et biologistes, de psychanalystes et de chercheurs d'autres disciplines universitaires (sciences de l'information et de la communication, sciences économiques, sciences de l'éducation, psychanalyse et théologie).

Le volume dirigé par B. Andrieu, consacré à l'éthique du sport [3], constitue un panorama très complet des problèmes actuels de ce champ de l'éthique appliquée, du fair-play au genre du sport en passant par le rapport du sport à l'ethnicité, au « devoir de santé », à la recherche de la performance ou encore au don de soi. L'enquête ouvre souvent sur d'autres champs de l'éthique (par exemple la philosophie des techniques) et sur la sociologie, dans une démarche qui conduit plusieurs auteurs à associer la description des contextes sociaux (avec d'importants rappels historiques) et les enjeux éthiques que l'on cherche à caractériser. À bien des égards, cet ouvrage gagne à être mis en parallèle avec le volume paru sur l'« expérience corporelle » [4], largement issu de réflexions pédagogiques autour de l'apprentissage des pratiques corporelles (notamment sportives), de leur insertion dans l'éducation, de leur valeur culturelle et éthique et de leur rapport au handicap.

À propos du monde du soin et des catégories sur lesquelles s'appuient les pratiques, on remarque l'ouvrage très clair composé sous la direction de Philippe Svandra [97], qui interroge la norme de bienveillance en la rapprochant des impératifs supposés de rationalisation et de standardisation qui entretiennent des rapports complexes avec la prise en charge des patients. Autour de la revitalisation du thème de la sollicitude, de la prise en compte du discours, autour de la sympathie et de la douleur, la « bienveillance » apparaît comme un opérateur permettant de mettre à l'épreuve les référentiels éthiques du monde contemporain, dans leur portée et quant à leurs cohérences. Un autre ouvrage collectif, *Prendre soin* [21], croise les savoirs et les pratiques à propos du soin, d'une manière qui met en cause directement, au cœur de la relation entre soigné et soignant, l'altérité et l'identité. Les nombreuses contributions se nourrissent de l'expérience de terrain et font la part des contextes de décision ou de l'environnement institutionnel. Lié au soin également, l'ouvrage plus spécialisé que dirigent J. Charbonneau et N. Tran [23] met en perspective le don du sang dans un référentiel éthique (la solidarité, l'altruisme, l'universalisme) affronté aux repères de la gestion des risques, en partie découverts dans la pratique. Les études de cas sont particulièrement éclairantes.

ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ

La mission des professionnels de santé est de soigner, mais leur pratique les confronte inévitablement à la mort. Le recueil *Les Soignants et la Mort* [94], coordonné par Florent Schepens, interroge ce rapport, les multiples façons d'aborder la question avec les personnes concernées, mais aussi de se protéger face aux décès des patients dont ils prenaient soin. Les seize textes rassemblés mettent en lumière – de façon originale parce que tenant compte des acteurs du soin – le rapport des soignants à la mort pour montrer qu'il varie selon les cultures de service et les spécialités endossées par les uns et les autres. Ils cernent ce rapport à partir de la variation des pathologies, des causes du décès, de l'histoire du malade, du statut et du genre des soignants. Y a-t-il un apprentissage du rapport à la mort ? La mort peut-elle signifier, pour les soignants, autre chose que l'échec de la médecine ?

À travers une étude de terrain menée en France et en Allemagne, Ruth Horn [49] interroge les raisons pour lesquelles l'interdiction de l'euthanasie est enfreinte. L'ouvrage permet d'appréhender sous un autre angle les revendications d'autonomie et la prise en compte de l'expression de la volonté individuelle. De façon contre-intuitive, R. Horn montre que ce n'est pas dans un système de soins où l'on est plus attentif aux souhaits et aux besoins des patients que les demandes d'euthanasie émergent le plus, celles-ci étant au contraire plus pressantes lorsque le patient a le sentiment de ne pas être entendu. L'auteure rappelle à juste titre que « la question de la détermination du moment et des conditions de sa mort n'est [...] qu'un aspect de la situation complexe de la fin de vie » (p. 160). Demeure néanmoins ouverte la question de savoir si « accorder le droit de mourir ainsi constitue [...] une avancée dans le respect de l'autonomie du malade » (p. 161).

Le droit de la bioéthique est un sous-domaine récent de l'appareil juridique qui, au fil des évolutions techniques et législatives, s'amplifie graduellement. L'ouvrage de Bérengère Legros [60] constitue un véritable manuel sur le thème puisqu'il aborde, dans un premier temps, la création d'un droit de la bioéthique en droit français, dans lequel est mis en évidence le rôle des instances compétentes dans le champ de la bioéthique ainsi que celui de la référence aux normes internationales et européennes. L'ouvrage propose un panorama exhaustif du corpus du droit interne à la bioéthique, abordant les dispositions juridiques relatives aux recherches biomédicales ainsi qu'à celles portant sur l'embryon humain et ses différentes « déclinaisons », celles relatives à la génétique, en particulier, à la protection de l'individu né, celles relatives aux prélèvements, greffes et utilisation des éléments et produits du corps humain et, pour finir, celles relatives à la gestation et à l'assistance médicale à la procréation. Ce passage en revue

s'achève par une réflexion relative à l'avenir du droit bioéthique, le Législateur semblant au fil des réformes « vider les principes fondamentaux de ce droit nouveau de leur substance » (p. 299). Ainsi Bérengère Legros considère qu'il convient « d'être vigilant si l'on souhaite que le droit de la bioéthique ait encore une légitimité mais aussi une effectivité » (p. 301).

C'est dans le cadre d'un dialogue avec Francis Chateauraynaud [46] que Marie-Angèle Hermitte choisi d'envisager *Le Droit saisi au vif*, c'est-à-dire de retracer nombre de questions qui se sont posées depuis quarante ans au droit, principalement à partir du champ de la biologie mais aussi dans le cadre des rapports Nord-Sud, des interrogations suscitées par le risque et la précaution – *i.e.* le recours au principe de précaution – ou encore par des techniques innovantes. Se trouvent notamment envisagés la naissance juridique de la biodiversité, la question d'un droit du vivant, le statut de l'embryon et des êtres sensibles et, par là interrogé, le devenir du vivant entre économie et droit. Il s'agit également de comprendre comment, au sein de l'univers juridique, des « catégories » deviennent juridiques mais aussi comment des illégalités sont « créatrices de droit ».

Séverine Mathieu [69] interroge les règles morales qui en sont venues progressivement à encadrer la procréation médicalement assistée, soulignant notamment la place faite aux normes religieuses ainsi que le rôle des « entrepreneurs de morale » dans cet univers. L'ouvrage, préfacé par R. Frydman, vise à comprendre comment nos contemporains développent une éthique leur permettant de se servir des techniques de procréation offertes par la médecine. Il défend la thèse selon laquelle l'éthique ne renvoie pas seulement à la norme religieuse mais à d'autres systèmes de normes, retravaillés à partir de principes séculiers, tels que la gratuité, le don, la « nature », le « désir d'enfant », le « bien de l'enfant ».

Aurélien Mahalatchimy et Emmanuelle Rial-Sebbag ouvrent un dossier dans la revue *Quaderni*, n° 81 [111], visant à examiner les relations entre les régimes éthiques, juridiques et sociaux appliqués aux biotechnologies ainsi que les conséquences de l'irruption de nouveaux médicaments relevant de la catégorie des biotechnologies. Ce dossier étaye l'hypothèse selon laquelle ces nouvelles thérapies éprouvent les principes éthiques et juridiques existants et dresse un panorama de l'évolution et de la renégociation des régimes juridiques statuant sur ces composés biologiques à visée médicamenteuse. La question de *L'Humain médicalement revu* est abordée selon quatre axes principaux : quels sont les principes fondamentaux accompagnant le développement de ces biotechnologies innovantes (TI) ? Comment se construit le consensus sur les valeurs et les principes éthiques retenus dans l'encadrement de ces TI ? Quels sont les acteurs impliqués dans la stabilité des cadres normatifs adoptés ? Comment se construisent les espaces de négociation entre les acteurs de ces TI ?

Les nouveaux modes de parenté interrogent la bioéthique et conditionnent des évolutions juridiques. L'ouvrage coordonné par Fl. Weber [100] appréhende les sociétés occidentales sous l'angle des évolutions contemporaines de l'organisation de la parenté – constituée autour des trois dimensions du sang (à travers la reproduction biologique), du nom et du quotidien – et des technologies de reproduction : « l'évolution des mœurs, du droit et des technologies de reproduction a-t-elle conduit à dissocier davantage la reproduction biologique, qui apparaît comme de plus en plus maîtrisée, et le système de parenté qui se serait autonomisé des contraintes et des ressources biologiques ? A-t-elle au contraire renforcé le lien entre les deux ? » (p. 6) Ces questions sont appréciées à la lumière de la place du droit dans l'établissement de la filiation, à partir de la force de la parenté quotidienne – en s'adossant à des enquêtes ethnographiques – et à partir d'un éclairage sur la place de la biologie dans l'histoire récente des représentations de la filiation.

ÉTHIQUE ANIMALE

Riche en confidences personnelles et en aperçus instructifs sur la vie dans le monde de la recherche au fil des dernières décennies, l'ouvrage composé par G. Chapouthier et F. Tristani-Potteaux [22], consacré au parcours du biologiste Georges Chapouthier et à son évolution vers la défense des droits des animaux, s'avère particulièrement intéressant. Au-delà de la contradiction apparente entre la pratique de l'expérimentation animale et la défense des animaux, c'est toute la manière dont la science expérimentale se dote d'une éthique qui se trouve évoquée. Il y a ici une place pour la réflexion lucide sur le statut des « pratiques » de l'éthique dans le monde institutionnel et dans la vie publique. On remarque surtout la manière dont le questionnement éthique se nourrit chez ce chercheur en biologie qui a été un compagnon de route des philosophes d'une interrogation anthropologique, et notamment d'une étude toujours relancée des rapports entre l'homme et les animaux.

L'ouvrage ici réédité [86], publié pour la première fois en 2011, s'inscrit dans une controverse relative à l'interprétation de l'éthique du *care* qui a opposé son auteure, la sociologue Jocelyne Porcher, chercheuse à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à la psychologue Pascale Molinier. Porcher trace une voie originale, en réponse à l'éthique animale, pour préserver l'élevage contre son industrialisation. On sent au fil des pages qu'elle est une éleveuse sensible. Elle parle de co-travail et d'empathie avec les animaux. Elle accueille au même titre souffrance animale et souffrance des éleveurs. Elle refuse donc de se ranger aux côtés des défenseurs du bien-être animal ou de ceux prônant la « libé-

ration animale », certains s'associant aux projets de production de viande *in vitro* ou collaborant (B. Rollin) à la production de viande industrielle. Elle déplore ainsi que beaucoup de ces défenseurs ne connaissent souvent pas l'élevage, ou sont alors trop étroits dans leur éthique. On peut regretter que les arguments d'un camp ou de l'autre ne se répondent pas au même niveau, sans doute à cause de fractures ou d'habitudes disciplinaires.

ÉTHIQUE ET ENVIRONNEMENT

L'essai parfois provocateur de Razmig Keucheyan [54] aspire à être rangé au rang des traités d'écologie politique. S'il détonne dans le genre en proposant des éclairages peu habituels, il consonne avec des propositions déjà anciennes, chères à l'écologie sociale, par ailleurs non citées. Dans cet ouvrage, l'inspiration est principalement sociologique. Comme le veut la collection, il est composé d'une suite de brèves parties, ce qui laisse une impression d'inachevé pour un texte qui entend revenir à la théorie politique. De plus, on ne retrouve que peu d'auteurs de la philosophie ou de la théorie politique. Étonnement, l'auteur, qui revendique un parti pris marxiste, estime que Bruno Latour n'est que « peu politique, bien qu'il soit exposé dans des ouvrages qui ont pour titre *Politiques de la nature* ou *Atmosphères de la politique* » (p. 43). L'enjeu fort pertinent est celui de la mise en cause des scénarios libéraux (par exemple la financiarisation des risques climatiques), et donc de défaire le triptyque formé par le capitalisme, la nature et l'État ; surtout quand celui-ci favorise les populations blanches, prêtant le flanc au « racisme environnemental » (p. 201) ou aux inégalités environnementales. Le capitalisme tirerait pourtant profit de la crise environnementale. L'auteur prend le contre-pied des scénarios qui cherchent dans la crise environnementale un défi commun (voir par exemple les positions de Dipesh Chakrabarty, Nicolas Hulot ou Yann Arthus-Bertrand), tant il est vrai que le changement climatique est maintenant intégré dans le calcul stratégique de l'armée états-unienne.

Yves Charles Zarka [104] convoque le principe d'inappropriabilité pour proposer une refondation du rapport de l'humanité à l'environnement, au vivant et à l'altérité. Ce principe doit permettre de rendre compte du devenir politique de la responsabilité pour la Terre et pour les générations à venir. Il ouvre aussi une perspective éthique relative au dépassement de l'opposition entre une pensée du vivant et une pensée du sens et de l'existence, c'est-à-dire trace une voie qui assume à la fois l'inscription de l'homme dans le vivant et la question du sens. L'auteur suggère alors que la seule éthique apportant une réponse à la situation critique dans laquelle l'humanité se trouve dans son environnement est une éthique du lien, lien au monde vivant et lien à l'altérité. Il s'agit ainsi de propo-

ser une alternative à une vie relationnelle fondée sur l'appropriation en reconnaissant la possibilité d'une vie relationnelle faisant place à l'inappropriable.

Dans le recueil offert à Catherine Larrère par ses collègues [16], on remarquera une attention particulière faite aux questions de la nature et de l'environnement, des rapports entre l'homme et l'animal, des modes de délibération et des droits, de la technique confrontée aux attentes écologiques. L'ouvrage intéressera notamment par l'évocation de frontières actuelles de l'éthique, dans des directions qui reflètent la pluralité des centres d'intérêt et des contributions de Catherine Larrère à la philosophie contemporaine.

Ce 42^e numéro de la *Revue du MAUSS* [105] met en question la rupture capitaliste à partir de laquelle la nature a cessé d'être considérée comme partenaire possible d'une relation de don. Le « déconstructionnisme nihiliste » aurait ainsi conduit à un désenchantement du monde naturel en congédiant sa naturalité. Cette écologie par le don est inspectée à l'aune des questions suivantes : Que donne la nature ? Et quelle nature ? « Combien » donne-t-elle ? Que lui rendre et comment lui rendre ? Une longue introduction reprend et situe les discours avancés par trois auteurs sur les relations entre humains et nature : ceux de Latour, Descola et Feenberg.

Une série d'enquêtes anthropologiques, ethnologiques, sociologiques, philosophiques et historiques comparées (en France et à l'étranger) effectuées à différentes échelles sont ici proposées [90] pour repérer les continuités et similitudes dans le gouvernement de divers types de catastrophes. Contre une culture du risque rendue célèbre par Beck et Giddens, les auteurs entendent éviter deux injonctions : l'existence d'une culture experte du risque et la valorisation des « savoirs traditionnels ». Ils proposent un équilibre entre les dispositifs de gouvernement *de* et *par* la catastrophe et les pratiques ordinaires diluant la catastrophe dans le quotidien. Toutefois, les directeurs de l'ouvrage revendiquent une approche résolument non normative tout en reconnaissant que les dispositifs de gestion des catastrophes ne sont pas « apolitiques ». On notera qu'ils donnent à la notion de dispositif, chère à M. Foucault et souvent reprise, un sens nouveau. Comme le relève Nicolas Dodier, ici c'est l'interaction entre des dispositifs déjà là et des acteurs qui prime, en leur laissant ainsi une possibilité de composition.

Le troisième numéro de la jeune revue *Éthique, politique, religions* [113] publiée aux éditions Classiques Garnier épèle le « prendre soin » sous différentes formes et selon diverses acceptions, tant en raison de la diversité de ses usages et interprétations que de ses mises en contextes. Y sont abordées les questions environnementales (comme celles liées aux espaces naturels protégés), celles liées à nos rapports aux animaux, aux relations médicales ou encore à l'évaluation du poisson transgénique pour la consommation aux États-Unis. Les éthiques du souci, de l'attention ou encore du *care*, appliquées à ces préoccupations, sont

comprises ici comme des attitudes relationnelles qui manqueraient dans un monde où domine la rationalité instrumentale jusque dans l'éthique procédurale « rabattant le décider sur un déduire » (p. 9) ; mais aussi comme des dispositions attentives à la vulnérabilité. Ceci conduit d'ailleurs certains auteurs du présent ouvrage à des controverses quant à l'interprétation du *care* à propos de situations comme celles liées à l'élevage des porcs. Soins et vulnérabilité remettraient ainsi sur le métier l'ontologie que portaient les concepts de nature et de vie (p. 20). Le « prendre soin » apprend au cours des articles à « traduire le vulnérable dans la chair des contextes ». Certains articles prennent soin de questionner le passage d'un contexte à l'autre. Le recueil ne se contente pas de reprendre les travaux anglo-saxons sur l'éthique du *care*, mais ouvre une perspective historique beaucoup plus profonde et diversifiée.

ÉPISTÉMOLOGIE, SCIENCES ET ÉTHIQUE TECHNOLOGIQUE

Lointain écho des interrogations soulevées par P. Bourdieu, Bernadette Bensaude-Vincent [9] propose de rouvrir le débat sur l'opinion publique et la fonction qu'on lui fait jouer dans les débats scientifiques. L'auteure interroge les représentations sous-jacentes de l'opinion du public et de la science convoquées dans les antagonismes qui les opposent. Ces représentations ont évolué au fil de l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. B. Bensaude-Vincent esquisse les contextes dans lesquels ces représentations antagonistes ont émergé. La définition des « autres », des non-savants, est constitutive de la façon dont les scientifiques se sont définis eux-mêmes, à la fois guides et censeurs de l'opinion publique. Mais ce fossé fondateur entre le savant et les autres, entre la science et l'opinion, est-il une condition nécessaire à la pratique des sciences ? Envisager cette question est crucial car il y va de l'avenir de la démocratie et de l'avenir de la science.

Abordant le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (le fameux DSM) à partir d'une perspective d'épistémologie et de philosophie des sciences, Steeves Demazeux [32] trace les contours de la révolution épistémologique que l'introduction de cet ouvrage de référence a constitué dans l'univers de la psychiatrie. Parcourant l'histoire du DSM de sa première version (1980) à sa dernière version (2013), l'auteur s'intéresse aux travaux scientifiques qui ont accompagné son émergence, en particulier ceux du cercle des psychiatres « néokraepeliens ». Examinant les façons de penser de cet univers, le diagnostic psychiatrique, les logiques rationnelles sous-tendant en particulier le DSM-III, Steeves Demazeux interroge de façon critique la conception de l'objectivité en psychiatrie.

Le thème particulier de la responsabilité des scientifiques et de la responsabilité dans la pratique des sciences se trouve par ailleurs développé pour lui-même dans un recueil coordonné par Christian Byk [17], reflétant les travaux de la Commission nationale française pour l'UNESCO dans le cadre de la démarche de révision de l'importante Recommandation de 1974 sur la condition des chercheurs scientifiques.

Dans un ouvrage plus volumineux [53] qui augmente son essai paru en 2009 (*Face au monstre mécanique. Une histoire des résistances à la technique*, Paris, IMHO, 2009) François Jarrige prend au sérieux les technocritiques et leurs luttes sur plus de deux siècles. Cette étude très documentée donne à entendre ces discours et leurs modifications, allant des philosophes aux ouvriers. Cette entreprise consonne avec l'article célèbre de David Edgerton, publié dans la revue *Nature*, où il appelait les scientifiques à cesser les recherches inutiles en rejetant « l'impératif technologique » (p. 349).

Autre son de cloche dans cet ouvrage collectif [58] plus optimiste et foisonnant qui espère pouvoir montrer que le fonctionnement des institutions scientifiques est bien différent de l'image qu'elles veulent donner d'elles-mêmes. Néanmoins, il prône une « politique des rencontres », une politique en mouvement. De même, de nombreux exemples (cinquante-trois) illustrent, certes très brièvement, la part du hasard et des détournements dans l'innovation. Il s'agit de remettre la « science en démocratie » en écho au bandeau du livre : « Aux sciences citoyens ». En effet, cet ouvrage postule « que nos sociétés démocratiques sont en mesure [...] de gérer les technologies dans une optique de convergence sociale et de "soutenabilité" ». Il est porté et promu par les associations Les Petits Débrouillards et le Groupe 38. L'ouvrage, sans notes, est plus narratif qu'il ne défend des thèses.

Dans un autre registre, l'ouvrage collectif coordonné par F. Doridot *et al.* [33] permet d'aborder au moyen de concepts et d'arguments précis les préoccupations éthiques qui gravitent autour des technologies émergentes et de leur mode de « gouvernance », autrement dit, de régulation dans un contexte évolutif. Très riche dans ses développements théoriques, l'ouvrage contient notamment des synthèses très utiles sur les étapes et la structure des modèles de « gouvernance », en invitant aussi à tirer parti à bon escient des thèmes de la réflexivité et de l'interculturalité. Les formes diverses que prennent le gouvernement et la « gouvernance » sont aussi au cœur du recueil coordonné par Y. Deloye *et al.* [51] autour du gouvernement par la science. À partir de recherches spécialisées venant de différents domaines, les auteurs éclairent les interactions actuelles des savoirs scientifiques et des décisions proprement politiques, avec les importantes médiations des médias, du monde universitaire et des réseaux d'experts.

La revue *Cités* [110] propose un dossier intitulé « Aujourd'hui le post-

humain », coordonné par Christian Godin. Même s'il va chercher loin dans l'histoire – parfois religieuse ou théâtrale – les racines des textes ou des manifestes qui inspirent les recherches de l'homme augmenté (*human enhancement*), ce dossier est essentiellement de teneur philosophique. L'interview par Christian Godin de Bruce Benderson – auteur de *Transhumain* (2010) – permet de mieux comprendre le projet et ses exagérations. Ch. Godin signe un article intitulé « Le post-humain, la barbarie qui vient », qui est suivi d'une interview de Rémi Brague.

Recensions de Karim Bouhassoun : 13, 45, 80, 92, 96, 99, 106, 114.

Recensions de Speranta Dumitru : 20, 25, 28, 83.

Recension de Charles Girard : 1, 15, 19, 26, 34, 39, 56, 65, 78, 79, 81, 82, 95.

Recension d'Emmanuelle Glon : 103.

Recensions de Caroline Guibet Lafaye : 5, 9, 18, 29, 31, 32, 35, 40, 41, 46, 47, 48, 49, 50, 60, 63, 64, 66, 69, 73, 75, 77, 84, 91, 94, 100, 101, 104, 108, 111, 112.

Recensions de Thierry Ménissier : 2, 10, 24, 27, 30, 36, 38, 43, 57, 61, 68, 74, 76, 88, 89, 102, 109.

Recensions d'Emmanuel Picavet : 3, 4, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 16, 17, 21, 22, 33, 37, 42, 44, 51, 52, 55, 59, 62, 71, 72, 87, 93, 97.

Recensions de Bernard Reber : 53, 54, 58, 67, 70, 85, 86, 90, 98, 105, 110, 113.

Recension d'Anna Zielinska : 107.